

COMMISSION DE STATISTIQUE
et
COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS

**Rapport
sur la quarante-huitième réunion plénière**

(Paris, France, 13-15 juin 2000)



**NATIONS UNIES
2000**

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>
I. INTRODUCTION	1-8
II. INCIDENCES DES RÉUNIONS DES ORGANES DONT RELÈVE LA CONFÉRENCE	9-15
A. Session de mai 2000 de la Commission économique pour l'Europe	9-10
B. Session de mars 2000 de la Commission de statistique de l'ONU	11-14
C. Autres réunions importantes de l'ONU	15
III. PRÉSENTATION INTÉGRÉE DES TRAVAUX STATISTIQUES INTERNATIONAUX DANS LA RÉGION DE LA CEE	16-115
a) Introduction	16
b) Évaluation de la qualité des données statistiques	17-29
c) Indices des prix à la consommation harmonisés	30-43
d) Statistiques agricoles	44-53
e) Autres éléments de programme dans la Présentation intégrée.....	54
i) Activité de programme 1 : Organisation et fonctionnement des services de statistique	55-62
ii) Activité de programme 2 : Infrastructure technique et autres questions communes	63-78
iii) Activité de programme 3 : Statistiques économiques	79-88
iv) Activité de programme 4 : Statistiques sociales et démographiques....	89-102
v) Activité de programme 5 : Statistiques de l'environnement	103-108
vi) Activité de programme 6 : Diffusion et appui aux activités du secrétariat	109-111
f) Observations finales sur la Présentation intégrée	112-114
g) Établissement d'un ordre de priorités dans le programme de travail de la Conférence	115
IV. INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	116-121
V. TRAVAUX STATISTIQUES INTERNATIONAUX DANS LE SUD-EST DE L'EUROPE	122-131
VI. RELATIONS ENTRE LES STATISTICIENS, LE MONDE UNIVERSITAIRE DES SERVICES OFFICIELS ET LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES (ONG)	132-133

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphes</u>
VII. TENDANCES NOUVELLES OBSERVÉES CHEZ LES UTILISATEURS ET SUR LE PLAN DES SOURCES ADMINISTRATIVES, ET LEURS INCIDENCES SUR LA COMPARABILITÉ INTERNATIONALE DES STATISTIQUES	134-192
Thème 1 : Comment obtenir des informations plus actuelles tout en préservant leur fiabilité et leur comparabilité sur le plan international	136-152
Thème 2 : Utilisation des sources administratives pour l'élaboration des statistiques et comparabilité sur le plan international	153-172
Thème 3 : Évolution de l'emploi des statistiques dans les pays en transition ...	173-192
VIII. ÉLECTION DU BUREAU	193-197
IX. CONCLUSIONS	198-200
X. ADOPTION DU RAPPORT	201
ANNEXE I PRÉSENTATION INTÉGRÉE DES PROGRAMMES DE TRAVAIL INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE STATISTIQUE DANS LA RÉGION DE LA CEE, 2000/2001 ET 2001/2002	
ANNEXE 2 DATES PRÉVUES DES RÉUNIONS INSCRITES AU PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CONFÉRENCE, 2000/2001 ET 2001/2002	

Table de référence à l'intention de la Commission
économique pour l'Europe (CEE)

EXÉCUTION DE LA DÉCISION I (48) DE LA COMMISSION

Points à examiner aux sessions des organes subsidiaires principaux (OSP)
et figurant dans leurs rapports à la Commission

Table de référence à l'intention de la Commission

	<u>Paragraphe</u> s
i) Projets de décision et/ou de recommandation soumis pour adoption éventuelle par la Commission à sa prochaine session	Sans objet
ii) Exécution des décisions adoptées par la Commission, notamment application des résolutions adoptées par le Conseil économique et social et l'Assemblée générale (apports aux programmes mondiaux et à la coopération interrégionale)	10, 115 15
iii) Amendements aux mandats des OSP, soumis pour examen et éventuellement adoption par la Commission	Sans objet
iv) Programme de travail	
- Exécution du programme de travail, y compris	
- les difficultés rencontrées	114
- les propositions visant à rationaliser les activités; à améliorer l'efficacité, et à aider les économies en transition	112 et 113, 198 112 et 113, 198 62 et 63, 81, 93, 122 à 131
- Renseignements sur les ressources; et	114 et CES/2000/26, Annexe II
- propositions visant à assurer une utilisation plus rationnelle des ressources disponibles	--
- Programme de travail et calendrier des réunions de l'année ou des années à venir	56, 64, 73, 80, 92, 104, 110

v) Coopération

- | | | |
|--|--|----|
| - Coopération avec les autres organes subsidiaires de la CEE s'occupant de domaines d'activité différents mais apparentés et propositions visant à l'améliorer | 94 à 96, 102 | -- |
| - Coopération avec les autres organisations et institutions compétentes et propositions visant à l'améliorer | 9 à 13, 70, 82, 101, 106; CES/2000/26, Add.1 à 6 | -- |

RAPPORT DE LA RÉUNION

I. INTRODUCTION

Participation

1. La Conférence des statisticiens européens a tenu sa quarante-huitième réunion plénière à Paris, sur l'invitation de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Y ont assisté des représentants des pays suivants : Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Turquie et Ukraine.
2. Des représentants de la Commission européenne (Eurostat) ont assisté à la réunion.
3. Les pays ci-après étaient représentés en vertu de l'article 11 du mandat de la CEE : Japon, Mexique, Mongolie et République de Corée.
4. Le Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques (Division de statistique de l'ONU) ainsi que les institutions spécialisées et les organisations intergouvernementales énumérées ci-après étaient représentés : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation internationale du Travail (OIT), Fonds monétaire international (FMI), Organisation mondiale du commerce (OMC), Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CEI-STAT), Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Agence européenne de l'environnement (AEE).
5. L'organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social indiquée ci-après était elle aussi représentée : Institut international de statistique (IIS). Le Centre européen de formation des statisticiens des pays en développement a participé à la réunion sur l'invitation du secrétariat.
6. M. Svein Longva (Norvège) a présidé la réunion. Mme Martín-Guzmán (Espagne) et MM. Donal Murphy (Irlande), Tadeusz Toczyński (Pologne) et Hallgrímur Snorrason (Islande) ont assumé les fonctions de vice-présidents.

Ordre du jour et procédure

7. L'ordre du jour provisoire (ECE/CES/57) a été adopté. La Conférence a rappelé les règles de procédure destinées à améliorer l'efficacité des réunions plénières (CES/821) qu'elle avait adoptées à sa réunion plénière de 1994.

Déclarations liminaires

8. Mme Huebner, Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Europe, M. Kondo, Secrétaire général adjoint de l'OCDE et M. Longva, Président de la Conférence, ont fait des déclarations liminaires.

II. INCIDENCES DES RÉUNIONS DES ORGANES DONT RELÈVE LA CONFÉRENCE

A. Session de mai 2000 de la Commission économique pour l'Europe

Documentation : CES/2000/2

9. La Conférence a remercié Eurostat de faciliter la participation des représentants des pays d'Europe centrale et orientale ainsi que des pays de la CEI aux réunions plénières annuelles de la Conférence des statisticiens européens et à certaines autres réunions hautement prioritaires inscrites au programme de travail de la Conférence, en autorisant les représentants des services de statistique de ces pays à recourir aux fonds PHARE et TACIS de la Commission européenne pour financer leur participation à ces réunions.

10. La Conférence a constaté que la Division de statistique de la CEE collaborait déjà étroitement et agissait en partenariat avec Eurostat, l'OCDE, la Division de statistique de l'ONU et d'autres organisations internationales pour exécuter son propre programme de travail et aussi, dans une large mesure, pour aider les secrétariats à recueillir des statistiques auprès des pays membres de la CEE.

B. Session de mars 2000 de la Commission de statistique de l'ONU

11. La Conférence a demandé au secrétariat de la CEE de réaliser, en coopération avec d'autres organisations internationales, une étude des méthodes utilisées pour produire rapidement des estimations statistiques (préliminaires), pour examen à la réunion commune sur la comptabilité nationale au printemps de 2002. La Conférence a également noté que le secrétariat de la CEE participait à un travail collectif concernant la définition d'un ensemble minimal de comptes nationaux, qui devrait permettre aux pays dont le système statistique est moins développé de calculer les principaux agrégats macroéconomiques.

12. La Conférence a pris acte du moratoire sur le lancement au niveau mondial du programme de comparaison internationale et noté que le Programme de comparaisons européennes (PCE) devrait se dérouler comme prévu, sous les auspices d'Eurostat et de l'OCDE et avec la participation active de la CEE et du CEI-STAT. Elle a également décidé que, dans la région de la CEE, la prochaine réunion de consultation sur le PCE, qui allait se tenir à Genève en octobre 2000 sous l'égide de la CEE, débattrait de l'organisation et des incidences financières de la poursuite du PCE.

13. La Conférence a noté avec satisfaction que la Division de statistique de la CEE prévoyait de collaborer avec la Division de statistique de l'ONU, le PNUD et d'autres organisations internationales afin de contribuer à renforcer la base statistique du Rapport sur le développement humain du PNUD.

14. La Conférence a pris note que la prochaine session de la Commission de statistique devrait avoir lieu du 6 au 9 mars 2001.

C. Autres réunions importantes de l'ONU

15. La Conférence a pris acte des renseignements donnés au sujet du séminaire qui devrait avoir lieu sous l'égide de la CEE, en coopération avec l'Italie, le Royaume-Uni et la Suisse. Celui-ci sera organisé en parallèle avec la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui doit avoir lieu à Genève en 2000 et portera essentiellement sur l'évaluation comparative pour suivre le progrès social. Le séminaire prendra la forme d'une série de tables rondes. La Conférence a demandé au Bureau d'envisager, à sa réunion de l'automne 2000, les retombées éventuelles que ce séminaire pourrait avoir à l'avenir, pour la Conférence et pour les services nationaux et internationaux de statistique.

III. PRÉSENTATION INTÉGRÉE DES TRAVAUX STATISTIQUES INTERNATIONAUX DANS LA RÉGION DE LA CEE

Documentation : CES/2000/4 et Add.1 à 7; CES/2000/5; CES/2000/6 et Add.1; CES/2000/7 et Add.1; et CES/2000/8 et Add.1 et 2

a) Introduction

16. La Conférence a décidé de procéder à l'examen de la présentation intégrée en suivant la méthode proposée par le Bureau, à savoir étudier trois questions plus en détail et examiner la quarantaine d'autres éléments de programme plus rapidement sur la base des recommandations détaillées formulées par le Bureau. Les trois questions retenues pour un examen plus approfondi étaient les suivantes : i) évaluation de la qualité des données statistiques (partie de l'élément de programme 3.2); ii) indices des prix à la consommation harmonisés (partie de l'élément de programme 3.9), et iii) statistiques agricoles (partie de l'élément de programme 3.10).

b) Évaluation de la qualité des données statistiques

Documentation : CES/2000/5; CES/2000/6 et Add.1

17. Le débat sur cette question qui se rapporte en partie à l'élément de programme 3.2 s'est appuyé sur une communication présentée par la Bulgarie (CES/2000/5, rédigée conjointement par la Banque nationale bulgare et l'Institut national bulgare de statistique), une communication commune de la Suisse et du Canada (CES/2000/6) et une communication du FMI (CES/2000/6/Add.1).

18. La communication présentée par la Bulgarie donnait un bref aperçu des questions relatives à l'harmonisation des statistiques nationales avec les prescriptions de l'Union européenne, à leur évolution pendant la période de transition vers une économie de marché et au rôle joué à cet égard par le Système général de diffusion des données (SGDD), élaboré par le FMI. Ces thèmes étaient traités au regard des négociations auxquelles la République de Bulgarie avait été invitée à participer en décembre 1999, en vue de son adhésion à l'Union européenne. Il a été souligné que la législation nationale dans le domaine de la statistique devait être harmonisée avec la législation européenne.

19. La communication a mis en relief le rôle joué par le SGDD dans l'évolution des statistiques en Bulgarie. L'adhésion au SGDD pouvait fortement favoriser l'amélioration du système statistique national. L'obligation de respecter un calendrier rigoureux, ainsi que le prévoyait le SGDD, contribuait également à améliorer la qualité des données. L'adhésion au SGDD se traduisait par une amélioration de la coopération entre les différentes institutions qui participaient à la production de l'information statistique, c'est-à-dire le Service de la statistique, le Ministère des finances et la Banque nationale. En Bulgarie, le renforcement de la coopération entre ces institutions aboutissait non seulement à l'amélioration de la qualité des statistiques, mais aussi à l'établissement de principes et méthodes uniformes pour la diffusion des données.

20. La communication présentée par la Suisse traitait de la place de la "peer review" (évaluation par les pairs), considérée comme un volet essentiel de la restructuration des services nationaux de statistique dans l'évaluation des travaux de l'Office fédéral statistique de la Suisse. Le projet répondait au souci d'être en mesure de faire face à de nouveaux défis dans la production des données statistiques, par exemple les bouleversements technologiques et sociétaux, la mondialisation des marchés et de l'information, la concurrence croissante sur le marché de l'information, les nouvelles demandes d'information, les conditions cadres critiques de la production statistique, etc. L'évaluation, réalisée avec le concours, en qualité de "pairs", de deux experts de Statistique Canada, avait pour but d'identifier et d'explicitier les points forts et les déficiences du système statistique suisse actuel et de l'Office fédéral statistique de la Suisse en particulier, en les confrontant à des modèles et normes reconnus.

21. La réalisation d'une évaluation par les pairs suppose qu'une méthode appropriée a été définie au préalable. Elle oblige également à déterminer le contenu de l'évaluation de façon à inclure un large éventail de questions concernant les bases légales, le cadre institutionnel, les principes fondamentaux de la statistique publique, les besoins et activités prioritaires ainsi que l'organisation et les prestations de l'Office. De surcroît, pour que l'évaluation soit efficace, il importe également d'y associer l'échelon politique dont relève l'Office statistique. Il est absolument nécessaire que les recommandations qui découleront de cette évaluation se rapportent non seulement au personnel de l'Office statistique mais aussi aux pouvoirs publics et même au Parlement.

22. La Conférence a noté que l'évaluation de l'Office statistique de la Suisse procédait non pas d'une crise au sein de l'Office ou du système statistique mais du désir de la direction d'apporter des changements et des améliorations fondés sur l'évaluation objective du système statistique national. Elle a également pris note des préalables au succès de l'évaluation, à savoir notamment la transparence, étant donné que certains risques devaient être acceptés si les résultats étaient appelés à être publiés, l'accès aux personnes interrogées et la disponibilité du personnel de l'Office.

23. La communication du FMI portait sur les diverses évaluations des activités statistiques réalisées dans le passé, y compris les raisons qui les ont motivées. Elle étudiait également les raisons à l'origine de la demande d'une plus grande transparence dans un cadre international qui semblait prendre de plus en plus d'importance. Mme Carson, qui a présenté la communication du FMI, a souligné que les évaluations des activités statistiques, qu'il s'agisse d'un système statistique national ou d'organismes faisant partie de ce système, ou encore d'ensembles déterminés de produits, n'avaient rien de nouveau. Celles qui avaient été réalisées répondaient

à un ensemble de raisons, qui allaient de l'établissement des faits et de la recherche de solutions de rechange à la confirmation du dynamisme global d'un programme, ou encore faisaient partie d'une opération d'assurance de la qualité.

24. La dimension internationale des évaluations est un autre de leurs aspects, et le nombre de demandes d'évaluation réalisée dans une perspective internationale est, semble-t-il, en augmentation. Les raisons profondes de cette augmentation traduisent une prise de conscience plus explicite du fait que l'intérêt présenté par les résultats d'une évaluation déborde le contexte proprement national. Il a été noté qu'à la fin de 1999, le FMI avait procédé à certaines évaluations par le biais de "rapports sur l'application des normes et des codes". Dans ce contexte, il a été fait état du traitement de la qualité des données dans la NSDD et le SGDD.

25. La Conférence a été informée que le FMI avait entrepris deux projets qui avaient pour but de faciliter le dialogue sur les moyens d'utiliser la NSDD et le SGDD pour mieux comprendre les questions concernant la qualité des données et favoriser l'amélioration de cette qualité. Le FMI travaillait actuellement à l'élaboration d'un cadre pour l'évaluation de la qualité des données utilisées pour l'analyse macroéconomique. Son but était de concevoir un cadre intégré et souple permettant une évaluation de la qualité des données par un large éventail d'utilisateurs intéressés. Conjointement avec la République de Corée, le FMI allait organiser à Washington en décembre 2000 une réunion sur la qualité des données en vue de favoriser un débat approfondi sur l'élaboration d'un cadre pour l'évaluation de la qualité des données au moment de l'élaboration des rapports de pays. Les participants ont considéré que c'était là un moyen efficace d'évaluer la qualité des données en élargissant le débat, afin que les utilisateurs soient mieux informés sur ce que produisent les instituts nationaux de statistique, les ministères des finances et les banques nationales.

26. Au cours du débat, plusieurs participants ont insisté sur l'importance et l'utilité des évaluations par les pairs. La Slovénie a exposé l'expérience qu'elle avait acquise dans ce domaine. Il a été rappelé que les pays en transition sont en plein processus d'évaluation. En 1996, une étude de faisabilité du système statistique slovène réalisée en collaboration avec Statistics Sweden a conduit à l'élaboration d'un programme visant à moderniser ce système. Il a également été relevé que les évaluations étaient des opérations très lourdes pour les pays en transition. Elles exigeaient beaucoup de travail, de ressources et de temps. Eurostat a réalisé une évaluation globale du système statistique de la République tchèque dont les résultats ont été très utiles pour préparer des amendements à la législation tchèque dans le domaine de la statistique.

27. Le représentant d'Eurostat a souligné combien il importait de poursuivre les travaux sur la comparabilité internationale et la qualité des données et sur les systèmes statistiques. C'est là toutefois une tâche qui absorbait beaucoup de ressources lorsque les pays devaient réaliser les évaluations exigées par diverses organisations internationales. Il a été suggéré, à cet égard, qu'il faudrait instaurer une meilleure coordination entre les diverses organisations internationales et nationales pour l'élaboration d'un cadre d'évaluation de la qualité des données. Il a également été suggéré que le Bureau de la Conférence se saisisse de la question de l'évaluation de la qualité au cours de l'année à venir.

28. Plusieurs participants ont souscrit à la proposition de poursuivre le débat sur l'évaluation de la qualité. L'initiative prise par l'Office statistique de la Suisse de réaliser une évaluation par des pairs a été citée à titre d'exemple à la fois excellent et très utile. Il a été toutefois conseillé aux participants de se montrer prudents dans le choix d'un cabinet extérieur de consultants en organisation pour évaluer un système statistique national. Il est évident qu'il est risqué de demander à un cabinet privé peu au courant des statistiques d'évaluer un système statistique complexe.

29. La Conférence a été informée que Statistics Sweden et Eurostat allaient organiser conjointement à Stockholm, les 14 et 15 mai 2001, une conférence sur la qualité des statistiques officielles.

c) Indices des prix à la consommation harmonisés

Documentation : CES/2000/7 et 7/Add.1

30. Le débat sur cette question qui se rapporte en partie à l'élément de programme 3.9 s'est appuyé sur des communications sollicitées auprès de l'Office central de la statistique de Pologne et de Statistics Danemark. La communication de la Pologne a fait le point de l'expérience acquise et des progrès accomplis dans l'application des indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH), effectuée à titre expérimental au début de l'année 1998. D'ici janvier 2001, il devrait être possible de produire des IPCH totalement compatibles.

31. Bien que la Pologne ait déjà largement appliqué les mesures méthodologiques préconisées dans les règlements relatifs aux IPCH, elle a rencontré un certain nombre de problèmes. Il s'agit notamment des difficultés dans le processus d'application de la COICOP/IPCH, achevé en 1999, du fait des modifications apportées constamment à la classification. En outre, il a été mentionné que la COICOP/IPCH ne répondait pas totalement aux exigences nationales.

32. Elle a également rencontré des problèmes particuliers en ce qui concerne certains biens et services, comme les soins de santé et l'éducation, qui étaient auparavant fortement subventionnés par l'État et dont le poids était donc mineur dans le budget des ménages.

33. Un autre problème qui a retenu l'attention concernait la manière de traiter les prix qui variaient de zéro à des valeurs positives et ceux qui évoluaient en fonction du revenu, lorsque les fluctuations tenaient non pas à la modification des prix réels mais à l'évolution des revenus. Parmi les problèmes qui restaient à résoudre en ce qui concerne les IPCH, on pouvait citer le traitement des changements qualitatifs. Les participants ont fait observer qu'il serait utile, dans ce domaine, d'obtenir des conseils concrets d'Eurostat.

34. Les domaines où des améliorations seront apportées dans un avenir proche sont les suivants : le système de pondération, qui ne devrait pas être mis à jour plus fréquemment que nécessaire; les estimations sur des niveaux inférieurs au système de la COICOP; et les enquêtes sur les dépenses y compris celles effectuées par les non-résidents et par les ménages institutionnels. Des modifications seront également apportées à la formule applicable aux agrégats élémentaires. Afin de mieux mesurer les services liés aux prix des logements, il sera mené des enquêtes sur les prix du secteur immobilier.

35. Afin de faciliter l'application des IPCH, il a été proposé, lors de la présentation de la communication de la Pologne, qu'Eurostat organise des ateliers et forme du personnel des pays candidats dans les services de statistique des États membres. L'idée a également été émise qu'il serait utile de regrouper les règlements de l'UE dans un seul instrument juridique.

36. L'application des IPCH ne remplacera pas, du moins dans un avenir proche, les IPC nationaux dont l'utilisation est bien plus large que celle des IPCH. Certaines parties des IPCH et des IPC nationaux pourraient éventuellement se chevaucher alors que d'autres resteraient différentes.

37. La communication sollicitée auprès du Danemark était centrée sur deux points : la comparabilité des indices et la qualité des statistiques pour les IPC. Le premier point portait sur les indices de l'inflation, qui étaient utilisés dans la plupart des pays européens, par opposition aux indices du coût de la vie, utilisés aux États-Unis, et sur la couverture des biens et services, s'agissant en particulier des logements occupés par leur propriétaire, incorporés dans le deuxième type d'indices mais pas dans le premier.

38. En ce qui concerne la qualité des indices, s'agissant des IPC, le travail méthodologique effectué par le Groupe d'Ottawa, le Groupe de Voorburg et les réunions conjointes CEE/OIT a été mentionné ainsi que l'emploi de technologies nouvelles, en particulier l'utilisation de scanners pour la collecte de données et l'emploi d'ordinateurs portables pour relever les prix et présenter les données.

39. Au cours du débat, les participants ont souligné qu'il convenait de féliciter Eurostat pour son travail d'avant-garde dans ce domaine. Il a cependant été demandé que les documents, les instruments juridiques et les principes directeurs soient plus accessibles aux usagers. Eurostat a informé les participants qu'un manuel et une synthèse des textes législatifs verraient le jour en 2001/2002. Il a également été fait état de l'important travail effectué par Peter Hill pour illustrer les différences entre l'indice de l'inflation et l'indice du coût de la vie.

40. Certains pays ont aussi fait valoir qu'il fallait prêter davantage attention non seulement à l'évolution des prix mais aussi à leurs niveaux, ce qui exigeait que l'on s'intéresse davantage aux travaux sur les PPA. Les travaux relatifs aux aspects qualitatifs des IPC vont également constituer un défi. Quelle que soit la mesure retenue, IPCH ou IPC nationaux, il faudra que les usagers soient convaincus que l'inflation sera correctement mesurée.

41. Il a également été signalé au cours du débat qu'à partir du moment où l'inflation atteignait tout au plus 0,3 point de pourcentage par mois, l'IPCH tendait à mesurer beaucoup de "bruit". C'est pourquoi certains pays considéraient que les moyennes mobiles sur trois mois constitueraient peut-être un meilleur instrument de mesure.

42. La communication de la Pologne mentionnait combien il importait que le personnel des services de statistique des pays candidats participe aux programmes de formation réalisés dans les États membres de l'Union européenne. Il pourrait être nécessaire de ce fait de réorienter dans ce sens les programmes de coopération existants.

43. L'idée a également été émise que la commercialisation rapide de nouveaux produits et de nouveaux services rendait superflu le maintien de paniers fixes, ce qui était un argument en faveur du calcul non seulement d'indices purs des prix mais aussi d'indices du coût de la vie qui exprimaient mieux les changements de comportement des consommateurs.

d) Statistiques agricoles

Documentation : CES/2000/8, 8/Add.1, 8/Add.2, 8/Add.3

44. Le débat sur cette question qui se rapporte en partie à l'élément de programme 3.10 s'est appuyé sur les communications sollicitées auprès du Bureau statistique d'Estonie, de Statistique Canada et du Groupe de travail intersecrétariats des statistiques agricoles (IWG.AGRI).

45. Dans sa communication, l'Estonie donnait un bref aperçu de son secteur agricole et de son système de statistiques agricoles, et notamment des méthodes employées pour la collecte de statistiques sur les produits, de statistiques agromonétaires et de statistiques sur les prix.

46. Elle y présentait également une évaluation de la conformité des statistiques agricoles estoniennes avec les exigences de l'Union européenne. Les principaux obstacles à cette mise en conformité tenaient au fait que la portée des enquêtes et la qualité des données pâtissaient des lacunes et des erreurs que recelait le registre agricole ainsi que de l'absence de données administratives fiables.

47. Pour aplanir ces obstacles, il a été prévu notamment d'organiser un recensement agricole en 2001. Dans l'une des conclusions de sa communication, l'Estonie affirmait que ses statistiques agricoles seraient totalement harmonisées avec l'acquis communautaire au moment de son adhésion.

48. La communication du Groupe de travail intersecrétariats des statistiques agricoles (IWG.AGRI) décrivait les modalités, stratégies et résultats de la coopération entre les organisations internationales. La communication de l'Estonie mettait elle aussi en relief le bon déroulement et l'utilité de cette coopération. Les séminaires organisés par l'IWG.AGRI constituaient une source d'information particulièrement intéressante pour les pays en transition; ces séminaires, qui abordaient au départ une multitude de questions, s'étaient de plus en plus spécialisés en se limitant à un plus petit nombre de thèmes, comme en témoigne le Séminaire sur les statistiques économiques de l'agriculture qui aura lieu en juillet 2000.

49. Il a également été mentionné que le champ d'activité de l'IWG.AGRI était en train de s'élargir et portait non seulement sur les statistiques agricoles mais aussi sur les statistiques agro-environnementales et sur les indicateurs du développement rural. Cet élargissement était pris en compte dans la préparation de la deuxième Conférence mondiale sur les statistiques agricoles qui aura lieu à Rome en juin 2001.

50. Au cours du débat, les participants se sont montrés favorables à cet élargissement. Il a été suggéré qu'il faudrait suivre en permanence les initiatives prises par les agriculteurs pour améliorer la protection de l'environnement.

51. La Conférence a souligné combien il importait que les organisations internationales continuent de coordonner leur action concernant l'harmonisation des concepts, définitions et bases de données.

52. De nombreux pays en transition bénéficiaient en priorité d'une assistance des organisations internationales et de certains pays pour la réalisation de leur recensement agricole. Sans cette assistance, certains des récents recensements n'auraient pu avoir lieu. Il a été signalé que certains pays procédaient à un recensement agricole pour la première fois.

53. Les participants ont conclu à l'issue du débat qu'un soutien accru et une plus grande coordination étaient nécessaires en ce qui concerne les recensements agricoles, et qu'il fallait redoubler d'efforts pour la collecte en commun de données et pour l'intégration des statistiques agricoles, environnementales et rurales.

e) **Autres éléments de programme dans la Présentation intégrée**

54. Suite à la recommandation du Bureau, l'examen par la Conférence de la quarantaine d'autres éléments de programme a été entamé, pour chaque activité de programme (A.P.), par un membre du bureau : A.P.1 : Organisation et fonctionnement des services de statistique, par M. Tadeusz Toczyński; A.P.2 : Infrastructure technique et autres questions communes, par M. Donald Murphy; A.P.3 : Statistiques économiques, par M. Hallgrímur Snorrason; A.P.4 : Statistiques sociales et démographiques, par M. Svein Longva et A.P.5 : Statistiques de l'environnement, Mme Pilar Martín-Guzmán.

i) **Activité de programme 1 : Organisation et fonctionnement des services de statistique**

Documentation : CES/2000/4 et CES/2000/4/Add.1

55. La Conférence a approuvé les observations du Bureau concernant les travaux effectués en 1999-2000 et les travaux en cours dans le cadre de cette activité de programme.

56. Sous réserve des précisions données ci-après, la Conférence a approuvé les recommandations du Bureau concernant les travaux prévus au titre des éléments de cette activité de programme (voir CES/2000/26/Add.1).

Élément de programme 1.1 : Promotion et coordination des travaux statistiques multilatéraux

57. La Conférence a souligné qu'il était nécessaire de coordonner les travaux statistiques compte tenu du processus de mondialisation et en particulier de la promotion des contacts bilatéraux et multilatéraux entre les organismes nationaux et internationaux de statistique.

Élément de programme 1.2 : Questions de gestion et de politique générale intéressant directement les présidents des services nationaux de statistique

58. La Conférence a retenu "Les statistiques sur les zones géographiques restreintes et les statistiques pour les petits pays" comme thème du débat de fond pour sa réunion plénière

de 2001. À la demande du Bureau, l'Institut national de statistique d'Espagne a accepté d'organiser et de présider le débat.

59. Mme Pilar Martín-Guzmán a présenté l'articulation projetée du séminaire de l'année prochaine. Il était envisagé d'aborder trois grandes questions : i) la collecte de statistiques dans les petits pays; ii) les estimations pour les zones géographiques restreintes et iii) les questions spéciales concernant la collecte et la diffusion de statistiques dans les pays géographiquement étendus mais peu peuplés.

60. Le Président a appelé l'attention des membres de la Conférence sur la circulaire que le secrétariat de la CEE avait envoyée aux services nationaux de statistique pour leur demander de proposer des thèmes pouvant éventuellement faire l'objet d'un débat de fond lors de futures réunions plénières de la Conférence.

Élément de programme 1.3 : Pays en transition dans la région de la CEE

61. Les représentants des pays en transition se sont déclarés reconnaissants de l'assistance technique qui leur avait été fournie par les organisations internationales et les services nationaux de statistique dans le passé dans le cadre des programmes régionaux de statistique, ainsi que par le Conseiller régional en statistique de la CEE. La Conférence est convenue qu'il serait utile de poursuivre ce type d'activités à l'avenir.

62. La Conférence a noté que le Conseiller régional en statistique de la CEE prendrait prochainement ses fonctions. Comme par le passé, il concentrera ses efforts sur les statistiques économiques.

ii) Activité de programme 2 : Infrastructure technique et autres questions communes

Documentation : CES/2000/4/Add.2 et Add.7

63. La Conférence a approuvé les observations du Bureau concernant les travaux effectués en 1999-2000 et les travaux en cours dans le cadre de cette activité de programme.

64. Sous réserve des précisions données ci-après, la Conférence a approuvé les recommandations du Bureau concernant les travaux prévus au titre des éléments de cette activité de programme (voir CES/2000/26/Add.2).

Élément de programme 2.1 : Gestion de l'infrastructure informatique

65. La Conférence a inscrit le Séminaire sur les systèmes intégrés d'information statistique et les questions connexes (ISIS 2002) à son programme de travail pour 2001/2002.

66. La Conférence a noté qu'en raison de l'évolution rapide de la technologie, la question du transfert de technologies était un enjeu important pour beaucoup de services nationaux de statistique. Elle est convenue que cet élément devrait être mis en valeur dans les travaux futurs.

Élément de programme 2.2 : Collecte et traitement des données statistiques

67. L'attention de la Conférence a été appelée sur le fait que l'efficacité et la diligence dans la collecte de statistiques auprès des entreprises prenait de plus en plus d'importance pour de nombreux organismes de statistique. Dans cet exercice, le rôle des méthodes et des techniques de collecte électronique des données allait en s'accroissant. La Conférence est donc convenue qu'il faudrait, à l'avenir, prêter une plus grande attention dans cet élément de programme aux questions qui entraînent en jeu dans la collecte de statistiques auprès des entreprises.

68. La Conférence a été informée que le Canada organisait un atelier sur la collecte électronique de données auprès des entreprises, qui aurait lieu à Ottawa, du 25 au 27 septembre 2000.

Élément de programme 2.3 : Diffusion et échange de l'information statistique

69. La Conférence s'est félicitée de la coopération accrue entre les organisations internationales en vue d'élaborer et d'appliquer des métadonnées statistiques pour la collecte et la diffusion de l'information statistique. Pour les métadonnées de son site des Euro-Indicators et le calendrier de sortie des nouvelles versions, Eurostat avait adopté la norme spéciale de diffusion des données (NSDD) du FMI alors que l'OCDE progressait dans la recherche d'une meilleure synergie de ses métadonnées pour la collecte de statistiques. Le calendrier de l'OCDE, étant donné ses objectifs, était plus adapté aux conditions des pays membres de cette organisation. Toutefois, les métadonnées pour les prévisions économiques de l'OCDE étaient en harmonie avec les modèles de métadonnées utilisés au niveau international.

Élément de programme 2.4 : Classifications statistiques

70. De nombreux services nationaux de statistique accordaient un rang de priorité élevé aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Les indicateurs à utiliser pour la mesure de ces technologies étaient considérés comme un élément de mesure clef dans la société de l'information. La Conférence a pris note des progrès accomplis par l'OCDE et Eurostat dans l'élaboration de statistiques internationalement comparables dans ce domaine.

71. L'élaboration de nouvelles classifications, de définitions et de moyens de mesure des TIC, la quantification des produits de ces technologies, le commerce électronique ainsi que les définitions et la mesure de l'utilisation des TIC dans l'économie figuraient parmi les principales activités relevant de cet élément de programme. L'OCDE élaborait des classifications concernant les produits, les biens et les services du secteur des TIC.

72. Eurostat était lui aussi extrêmement actif dans ce secteur. Dans son cinquième programme de recherche-développement, et en particulier dans ses activités relatives aux indicateurs statistiques pour la nouvelle économie, il privilégiait considérablement les projets concernant le commerce électronique sur l'Internet et les questions relatives aux entreprises de la nouvelle économie. Dans le cadre de la Commission européenne, ces projets bénéficiaient également d'un rang de priorité élevé, et les résultats que l'on pouvait espérer en obtenir incitaient fortement à les mener à bien.

73. La Conférence a souligné l'importance de la coopération internationale dans ce domaine; en plus de l'OCDE et d'Eurostat, il serait hautement souhaitable de coopérer étroitement avec le groupe de Voorburg sur les statistiques des services et avec les pays nordiques. Elle a noté que ce domaine intéressait de plus en plus les services nationaux de statistique et s'est félicitée de l'intention de lui accorder une plus grande attention à l'avenir.

74. La Conférence a également noté que la CITI Rev. 3 concernant les classes d'activité économique avait acquis sa forme définitive et elle a encouragé les pays à commencer à l'utiliser.

Élément de programme 2.5 : Recherche-développement statistique

75. Consciente de l'importance des projets inscrits au cinquième programme de recherche-développement d'Eurostat, la Conférence a encouragé les pays et les organisations internationales à coopérer étroitement aux fins de leur réalisation.

Élément de programme 2.6 : Données géographiques et régionales

76. La Conférence a inscrit la Réunion de travail sur des questions méthodologiques touchant à la fois la statistique et la géographie à son programme de travail pour 2001-2002.

77. La Conférence a approuvé le projet du secrétariat d'organiser une demi-journée de formation sur l'application des SIG, à l'intention des pays intéressés, juste après la Réunion de travail prévue pour 2001-2002.

78. La Conférence a demandé au secrétariat de la CEE d'incorporer sur son site Web les principes directeurs relatifs à la cartographie à des fins statistiques et encouragé les services nationaux de statistique des pays membres de la CEE et d'autres pays intéressés à les appliquer et à informer le secrétariat, la Finlande et le Royaume-Uni des enseignements qu'ils en avaient tirés. La Conférence a décidé d'étudier à une prochaine réunion plénière l'éventualité d'une révision de ces principes dans deux ans, à la lumière des renseignements que les pays apporteraient au sujet de leur application.

iii) Activité de programme 3 : Statistiques économiques

Documentation : CES/2000/4 et CES/2000/4/Add.3 et Add.7

79. La Conférence a approuvé les observations du Bureau concernant les travaux effectués en 1999-2000 et les travaux en cours dans le cadre de cette activité de programme.

80. Sous réserve des précisions données ci-après, la Conférence a approuvé les recommandations du Bureau concernant les travaux prévus au titre des éléments de cette activité de programme (voir CES/2000/26/Add.3).

Élément de programme 3.1 : Mise en œuvre du système de comptabilité nationale

81. La mise en œuvre du SCN de 1993 à l'échelle mondiale est plus lente qu'on ne l'avait espéré. Certes, des progrès ont été accomplis dans la région de la CEE, mais de nombreux pays

ont pris du retard. Plusieurs pays en transition rencontrent de grandes difficultés. La question est de savoir s'il est indispensable d'appliquer l'ensemble du SCN, ou bien un minimum de tableaux essentiels.

82. Le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale travaille sur cette question et présentera, à la prochaine réunion de la Commission de statistique, des propositions concernant a) les conditions minimales requises pour l'application du SCN de 1993; b) des indicateurs qui montreront si un pays utilise ou non le SCN de 1993 ou une autre version du SCN; c) la qualité des données utilisées en comptabilité nationale. S'agissant du point b), il a été signalé que la CEE a proposé d'adresser un questionnaire à certains pays à titre expérimental en leur demandant s'ils étaient ou non en mesure de le remplir.

83. La Conférence a inscrit à son programme de travail pour 2001-2002 l'Atelier CEE/CEI-STAT/OCDE sur la comptabilité nationale, la Réunion CEE/OCDE/Eurostat sur la comptabilité nationale et les enquêtes qui devaient être réalisées par la CEE, ainsi que l'avait recommandé la Réunion commune CEE/OCDE/Eurostat d'avril 2000.

Élément de programme 3.2 : Statistiques monétaires et bancaires, des finances publiques et de la balance des paiements

84. Il a été pris note des progrès considérables accomplis dans ce domaine.

Élément de programme 3.7 : Tourisme

85. La Conférence s'est félicitée de la mise au point du cadre conceptuel commun des comptes satellites du tourisme par l'OCDE et l'Organisation mondiale du tourisme.

Élément de programme 3.9 : Statistiques des prix, y compris parités de pouvoir d'achat

86. Il a été souligné que les travaux en cours du Groupe de travail intersecrétariats des statistiques des prix en rapport avec la mise à jour du Manuel de l'OIT consacré aux IPC et avec l'élaboration d'un manuel sur les IPP constituaient des priorités. Les travaux se déroulent de façon satisfaisante mais devraient être accélérés. Il a été fait état des contributions importantes que le Groupe d'Ottawa et le Groupe de Voorburg ont apportées pour ces manuels.

87. Considérant les difficultés rencontrées en ce qui concerne le PCI, la Conférence a appris avec satisfaction que les travaux en rapport avec le PCE vont se dérouler comme prévu.

Élément de programme 3.11 : Statistiques industrielles

88. Il a été pris note des travaux de l'OCDE concernant l'information, les déplacements pendulaires et les télécommunications.

iv) Activité de programme 4 : Statistiques sociales et démographiques

Documentation : CES/2000/4 et CES/2000/4/Add.4 et Add.7

89. La Conférence a pris note de la nouvelle structure proposée pour la Présentation intégrée, qui avait été utilisée cette année, à titre expérimental pour l'Activité de programme 4. Les conclusions formulées par la Conférence au sujet de cette expérience sont exposées succinctement sous f) ci-après (**Voir par. 112 à 114**).

90. La Conférence a approuvé les observations du Bureau concernant les travaux effectués en 1999-2000 et les travaux en cours dans le cadre de cette activité de programme.

91. L'attention de la Conférence a été appelée sur le processus d'intégration en cours des statistiques démographiques et sociales.

92. Sous réserve des précisions données ci-après, la Conférence a approuvé les recommandations du Bureau concernant les travaux prévus au titre des éléments de cette activité de programme (voir CES/2000/26/Add.4).

Élément de programme 4.1 : Statistiques démographiques (y compris projections, migrations et fécondité, familles et ménages)

93. La Conférence a ajouté la Réunion de travail CEE/Eurostat/CESAO sur les statistiques des migrations à son programme de travail pour 2000-2001.

94. La Conférence a approuvé le programme de travail projeté du Groupe des activités relatives à la population.

Élément de programme 4.2a : Recensements de la population et des habitations

95. La Conférence a approuvé le programme de travail projeté du Groupe des activités relatives à la population.

Élément de programme 4.2b : Statistiques sur les groupes de population présentant un intérêt particulier

96. La Conférence a approuvé le programme de travail projeté du Groupe des activités relatives à la population. Elle a demandé au Groupe d'exercer les fonctions de rapporteur pour cet élément de programme.

Élément de programme 4.4 : Statistiques du travail

97. La Conférence a ajouté le Séminaire CEE/Eurostat/OIT sur la mesure de la qualité de l'emploi à son programme de travail pour 2001-2002.

Élément de programme 4.5 : Statistiques sur l'éducation et la formation

98. L'attention de la Conférence a été appelée sur la nécessité de rassembler des données non seulement sur les résultats de l'enseignement scolaire mais aussi sur les compétences acquises grâce à d'autres types de formation, y compris une formation en ligne au moyen de réseaux informatiques.

Élément de programme 4.7b : Statistiques sur la sécurité sociale

99. La Conférence a décidé d'incorporer ce nouvel élément de programme dans les éditions futures de la Présentation intégrée.

Élément de programme 4.9 : Statistiques de la santé

100. La Conférence a renvoyé à 2000-2001 la réunion préparatoire de la Réunion CEE/OMS sur les statistiques de la santé, prévue à l'origine en 1999-2000.

101. L'attention de la Conférence a été appelée sur l'importance d'une meilleure coordination de la collecte des données dans le domaine des statistiques de la santé.

Élément de programme 4.10 : Statistiques différenciées en fonction du sexe

102. La Conférence a approuvé le programme de travail projeté du Groupe des activités relatives à la population.

v) Activité de programme 5 : Statistiques de l'environnement

Documentation : CES/2000/4 et CES/2000/4/Add.5

103. La Conférence a approuvé les observations du Bureau concernant les travaux effectués en 1999-2000 et les travaux en cours au titre de cette activité de programme.

104. Sous réserve des précisions données ci-après, la Conférence a approuvé les recommandations du Bureau concernant les travaux prévus au titre des éléments de cette activité de programme (voir CES/2000/26/Add.5).

Élément de programme 5.1/5.3 : Notions, définitions, classifications sectorielles et bases de données sur l'environnement

105. Il a été signalé à la Conférence que le 5 juin avait été désigné comme Journée mondiale de l'environnement. Il faudrait, dans les années qui viennent, considérer en priorité quatre grandes questions : le Système de comptabilité économique et environnementale intégrée (SCEE); l'élaboration de statistiques et d'indicateurs de l'environnement dans les domaines de l'eau, des déchets, de la foresterie et des émissions atmosphériques; les statistiques de l'environnement à l'échelle régionale et pour de petites zones géographiques; la mesure de l'impact du tourisme sur l'environnement. En raison de la dimension régionale du tourisme, cet impact était très variable et difficile à apprécier.

106. Il a également été signalé que la collecte internationale de données pour l'établissement de statistiques sur l'environnement constituait une lourde charge pour les services nationaux de statistique. La Conférence a estimé en conséquence que les organisations concernées devaient mieux coordonner leurs collectes de données et simplifier leurs questionnaires (voir aussi l'élément de programme 6.1).

Élément de programme 5.2 : Comptabilité de l'environnement

107. L'OCDE a informé les participants qu'elle espérait bien que le manuel sur la Comptabilité économique et environnementale intégrée actuellement élaboré par l'ONU, l'OCDE, Eurostat et la Banque mondiale pourrait être publié d'ici le milieu de 2001.

Élément de programme 5.4 : Statistiques météorologiques

108. La Conférence a décidé d'incorporer cet élément de programme à la structure de la Présentation intégrée et d'inviter les organisations compétentes dans ce domaine à lui adresser des communications.

vi) Activité de programme 6 : Diffusion et appui aux activités du secrétariat

Documentation : CES/2000/4 et CES/2000/4/Add.6

109. La Conférence a approuvé les observations du Bureau concernant les travaux effectués en 1999-2000 et les travaux en cours dans le cadre de cette activité de programme.

110. Sous réserve des précisions données ci-après, la Conférence a approuvé les recommandations du Bureau concernant les travaux prévus au titre des éléments de cette activité de programme (voir CES/2000/26/Add.6).

Élément de programme 6.1 : Coordination de la collecte internationale de données

111. La Conférence a noté que la collecte internationale de données pour l'établissement de statistiques sur l'environnement constituait une lourde charge pour les services nationaux de statistique. Elle a estimé en conséquence que les organisations concernées devaient mieux coordonner leurs collectes de données et simplifier leurs questionnaires (voir aussi par. 106 et l'élément de programme 5.1/5.3).

f) Observations finales sur la Présentation intégrée

112. La Conférence a examiné la nouvelle structure proposée pour la Présentation intégrée, qui avait été utilisée cette année à titre expérimental pour l'Activité de programme 4. Elle a estimé que cette nouvelle structure était d'une façon générale acceptable, sous réserve des conditions suivantes : i) les informations présentées à l'avenir devraient être plus complètes que celles figurant dans les "modules" très succincts qui apparaissaient cette année dans l'Activité de programme 4; et ii) dans les futures éditions de la Présentation intégrée, les points sur lesquels il convenait d'appeler l'attention de la Conférence devraient être mis en relief, et cela pour tous les éléments de programme concernés, afin de faciliter le débat. Sous réserve de ces conditions, la Conférence est convenue que la nouvelle structure proposée pourrait s'appliquer aux activités de programme 1 à 6 pour la réunion plénière de 2001 et celles qui suivront.

113. La Conférence a également estimé que le débat sur les éléments de programme retenus pour un examen approfondi devrait s'appuyer à l'avenir sur deux communications : l'une serait établie par un service national de statistique et l'autre par le Rapporteur. Elle a décidé que ces deux communications devraient porter sur des problèmes précis qui intéressaient l'ensemble des

membres de la Conférence et contenir des propositions concrètes qui donneraient lieu à un débat ou appelleraient une décision.

114. La Conférence a considéré que les informations fournies dans la Présentation intégrée constituaient pour les pays une mine de renseignements. Le texte en était toutefois très touffu et de ce fait difficile à digérer. Elle estimait que la proposition visant à transformer la Présentation intégrée en une base de données était intéressante. Le secrétariat ne disposait pas de ressources suffisantes pour étudier, seul, cette possibilité et elle se félicitait de l'offre faite par les services nationaux de statistique intéressés d'aider le secrétariat dans cette entreprise.

g) Établissement d'un ordre de priorités dans le programme de travail de la Conférence

Documentation : CES/2000/9

115. La Conférence a approuvé les recommandations du Bureau concernant la détermination des priorités dans le programme de travail de la Conférence (voir CES/2000/9)

IV. INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Documentation : CES/2000/10

116. La Conférence a pris note des informations présentées par l'OCDE sur les activités en cours dans le domaine des indicateurs du développement durable. Pour établir une série d'indicateurs qui soient utiles pour suivre le développement durable, il faut définir un cadre qui relie entre elles les informations ayant trait aux questions économiques, écologiques et de politique sociale. Ce n'est qu'en les reliant que l'on peut voir si des objectifs différents se renforcent les uns les autres ou sont contradictoires.

117. Considérant l'intérêt croissant porté à la durabilité, le cadre proposé par l'OCDE devrait absolument englober une dimension chronologique afin que les statisticiens, notamment, puissent évaluer l'évolution dans le temps de séries d'indicateurs et déterminer si la voie du développement est ou non véritablement durable. La méthode de l'OCDE est fondée sur le système de comptabilité nationale adapté en fonction des secteurs dans lesquels les variations des tendances à moyen et à long terme pourraient avoir une incidence sur la politique économique et, de ce fait, sur les tendances du développement. Elle englobera aussi les mesures physiques et monétaires.

118. Quinze secteurs ont été définis dans ce cadre. Dans chaque secteur, de nombreux problèmes devraient être explorés et développés. Chacun représente une série considérable de données. Toutefois, il est envisagé d'inclure deux ou trois indicateurs de chaque secteur dans le total des 30 à 50 indicateurs.

119. L'Agence européenne pour l'environnement a informé la Conférence de ce qu'elle avait fait dans le domaine des indicateurs de la durabilité environnementale et souligné l'importance cruciale des statistiques officielles. Le processus d'intégration de l'UE a révélé la nécessité d'une coopération étroite entre l'Agence, son réseau de surveillance EIONET (Réseau européen d'information et d'observation) et les services de statistique, par exemple pour l'élaboration du mécanisme de communication des rapports sur les transports et l'environnement. Cette

coopération a maintenant été renforcée à l'échelle européenne. L'expérience acquise montre que c'est dans les domaines suivants qu'une action est nécessaire : amélioration des statistiques décrivant l'évolution de la structure des secteurs; amélioration des travaux visant à rendre les statistiques sociales de base disponibles sur le plan international; coordination des activités des organisations internationales en matière de collecte de données statistiques.

120. Eurostat a fait observer que la durabilité se trouverait renforcée si l'on associait des indicateurs du développement durable et des concepts environnementaux. Il a informé la Conférence que la série d'indicateurs du développement durable qu'il avait établie figurait dans sa base de données, qui offrait déjà aux utilisateurs les informations dont ils avaient besoin. L'intégration du contenu de cette base de données aux concepts environnementaux était de plus en plus stable. La durabilité restait un des aspects prioritaires de ses activités.

121. Au cours du débat, quelques participants ont relevé qu'il subsistait dans certains secteurs de nombreuses questions non résolues, par exemple les suivantes : comment mesurer le développement durable sans fixer d'objectifs; comment mesurer les changements écologiques dans un cadre macroéconomique tel que la comptabilité nationale, et comment répondre aux besoins liés aux problèmes potentiellement considérables qui se posent dans ce domaine au moyen d'une très brève liste d'indicateurs du développement durable. La Conférence a conclu que ces questions et beaucoup d'autres devraient être étudiées plus avant et encouragé toutes les institutions impliquées à poursuivre le travail soutenu qu'elles accomplissaient dans ce domaine. Elle a invité l'OCDE à faire rapport à une future réunion plénière sur les progrès réalisés.

V. TRAVAUX STATISTIQUES INTERNATIONAUX DANS LE SUD-EST DE L'EUROPE

Documentation : CES/2000/11

122. Le débat sur cette question s'est appuyé sur une communication d'Eurostat.

123. Cette communication fournissait des renseignements sur les activités en cours dans le sud-est de l'Europe en matière de coopération statistique. Elle exposait également les problèmes que les INS de la région avaient à affronter actuellement et précisait quels étaient les priorités et les objectifs, tant des pays eux-mêmes que de la communauté internationale, dans le domaine des statistiques. Il était souligné que le Pacte de stabilité adopté en juin 1999 représentait un important jalon dans le processus de coordination des efforts de tous les pays qui s'intéressaient et participaient aux actions politiques menées dans la région. Il appartenait cependant aux pays du sud-est de l'Europe d'élaborer une stratégie commune en vue d'assurer la stabilité et la croissance de la région.

124. La Conférence a été informée de l'initiative de l'Union européenne visant à promouvoir la stabilité dans la région par des accords de stabilisation et d'association, qui comportaient un volet statistique. En dépit des progrès réalisés par ces pays au cours des dernières années dans la mise sur pied et le développement de leurs systèmes statistiques, les INS restaient aux prises avec un grand nombre de problèmes. Le principal problème commun était que la plupart des données produites par les pays de la région n'étaient pas conformes aux normes et aux règles internationales. La qualité des données constituait également un problème majeur.

125. Un aperçu général des activités entreprises par les organisations internationales en vue d'aider les pays de la région à mettre sur pied leurs systèmes nationaux de statistique a été présenté. Il a cependant été souligné qu'en raison du grand nombre de donateurs actifs dans la région, ainsi que de la diversité des domaines dans lesquels une assistance était accordée, il était indispensable d'assurer la coordination voulue entre les donateurs. Il a été à ce sujet proposé que les pays bénéficiaires veillent à la coordination entre les donateurs. Il a également été proposé qu'Eurostat assure la coordination de la coopération dans le domaine de la statistique au niveau régional. Cette organisation pourrait par ailleurs encourager la coopération bilatérale entre les donateurs et les pays de la région.

126. On a fait observer qu'il existait déjà plusieurs instruments pouvant être mis à profit pour coordonner les travaux de manière plus efficace : les plans directeurs des INS; la liste des domaines statistiques prioritaires; le site Internet UE-Banque mondiale qui sera relié au site CIRCA (Communication and Information Resource Centre Administrator); et les réunions de donateurs. Eurostat gèrera un site Internet relié au CIRCA, à des fins de coordination. Il serait utilisé pour diffuser toute information que les donateurs jugeraient utile et nécessaire pour les autres parties intéressées de la région.

127. Au cours du débat, plusieurs participants ont fait ressortir l'importance d'une coordination des activités des divers donateurs dans la région. L'ex-République yougoslave de Macédoine a présenté l'expérience qu'elle avait retirée de la mise en conformité de son système statistique national avec les normes européennes, tâche exécutée avec l'appui financier de plusieurs donateurs dans le cadre du programme PHARE. L'importance de l'élaboration d'un plan directeur stratégique a été soulignée. Le pays avait cependant toujours besoin d'un appui financier et d'une assistance technique supplémentaires. Il a également été admis que la priorité devrait être accordée au développement de la coopération tant régionale que bilatérale. L'Albanie a également fait part à la Conférence de son expérience en matière de coopération régionale.

128. La Conférence a pris acte des activités organisées par l'IIS pour faciliter le déplacement de plusieurs participants de la Yougoslavie (c'est-à-dire Belgrade) qui ont assisté à titre personnel à plusieurs réunions organisées par l'IIS au cours des derniers mois. L'OIT a également été active dans l'Europe du Sud-Est. De bons contacts ont été établis avec Pristina (Kosovo) dans le domaine des statistiques du travail. Il a été suggéré que l'ex-République yougoslave de Macédoine, considérée comme un pays chef de file dans la région dans le domaine des statistiques du travail pourrait utilement partager son expérience avec d'autres pays de la région.

129. L'attention de la Conférence a été appelée sur la proposition d'Eurostat selon laquelle les pays du sud-est de l'Europe devraient rechercher de nouvelles manières de financer leurs activités statistiques, afin de réduire leur dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure et mettre en place un système national de financement durable. Il a été à ce sujet proposé que les pays veillent à ce que les INS conservent, pour financer leurs propres besoins, les recettes tirées de la vente de produits et de services. À cet égard, le représentant du Comité de statistique de la CEI a souligné que cette question était également importante pour d'autres pays. Il a donc été proposé que cette idée soit largement diffusée afin de renforcer cette activité, voire même, si possible, de lui donner une certaine base juridique.

130. Il a été rappelé que la question de la mise en place d'un cadre de coordination des activités des donateurs dans le sud-est de l'Europe avait été examinée l'année précédente et que des progrès considérables avaient depuis lors été accomplis dans la coopération régionale et l'amélioration du dialogue entre les organisations internationales. Il était cependant nécessaire de poursuivre l'amélioration de la coordination pour éviter que ne soient entreprises dans la région des activités isolées.

131. Pour conclure le débat, Eurostat a fait observer que l'expérience de l'ex-République yougoslave de Macédoine constituait, pour la mise sur pied d'un système national de statistique, un bon exemple de programmation efficace des travaux. Il a par ailleurs été signalé que la qualité de la gestion des systèmes nationaux de statistique était un facteur important de succès, de même que l'existence d'une politique nationale vigoureuse dans le domaine des statistiques. Il a été souligné à ce sujet que les priorités nationales étaient fixées par les gouvernements. La Conférence a décidé que la question de la coordination des travaux internationaux de statistique dans le sud-est de l'Europe devrait être examinée plus avant lors de futures réunions plénières.

VI. RELATIONS ENTRE LES STATISTICIENS, LE MONDE UNIVERSITAIRE DES SERVICES OFFICIELS, ET LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES (ONG)

Documentation : Document de séance

132. La Conférence s'est félicitée des résultats de la première enquête sur les relations et la coopération entre les statisticiens travaillant dans le domaine des statistiques officielles et le monde universitaire et, dans le but de renforcer ces relations, elle a décidé de poursuivre cette question plus avant à l'occasion des futures réunions du Bureau et de ses propres réunions plénières. En présentant sa communication, Mme Pilar Martín-Guzmán a déclaré que celle-ci allait être mise à jour avec les données nouvelles et qu'elle serait axée sur trois questions : les pratiques à recommander, les pratiques exigeant un examen plus approfondi et les obstacles. Au cours du débat, il a été signalé que la collaboration des services de statistique avec le monde universitaire dépassait largement le cadre de la statistique et des exemples ont été donnés de relations très productives avec des économies et des sociologues. Dans le contexte de ces relations, il était toutefois important de bien savoir ce que l'on pouvait attendre de cette collaboration et les objectifs qu'il fallait s'efforcer d'atteindre. L'enquête montrera peut-être que ce que l'on en attendait et les objectifs poursuivis variaient parfois dans une certaine mesure d'un pays à l'autre.

133. La Conférence a remercié l'Institut national de statistique d'Espagne et en particulier Mme Pilar Martín-Guzmán pour le travail qu'elle avait consacré à cette enquête. Mme Martín-Guzmán a indiqué qu'elle espérait être en mesure de présenter sa communication sous forme révisée pour la prochaine réunions plénière.

VII. TENDANCES NOUVELLES OBSERVÉES CHEZ LES UTILISATEURS ET SUR LE PLAN DES SOURCES ADMINISTRATIVES, ET LEURS INCIDENCES SUR LA COMPARABILITÉ INTERNATIONALE DES STATISTIQUES

Documentation : CES/2000/12 à 19 et additifs

134. Cette question, qui a été traitée dans le cadre d'un séminaire organisé par Statistics Netherlands, a été subdivisée en trois thèmes : i) comment obtenir des informations plus actuelles tout en préservant leur fiabilité et leur comparabilité sur le plan international; ii) utilisation de sources administratives pour l'élaboration de statistiques et comparabilité sur le plan international; et iii) évolution de l'emploi des statistiques dans les pays en transition. Chacun de ces thèmes a fait l'objet d'une séance et le débat s'est appuyé sur sept communications sollicitées et onze documents d'appui. Le séminaire a été présidé par Statistics Netherlands : M. Ruud van Noort, Directeur général pour les séances 2 et 3 et M. Henk van Tuinen, membre du Conseil d'administration pour la séance 1.

135. Statistics Netherlands, qui organisait le séminaire, a présenté la question et rappelé aux participants que la nécessité de disposer de statistiques internationales comparables allait probablement s'accroître à l'avenir, ce qui ne manquerait pas d'avoir une incidence sur de nombreux domaines de la statistique. Dans le même temps, il était de plus en plus nécessaire de disposer de données plus actuelles, et un beaucoup plus grand nombre de données allaient provenir d'autres sources, les registres administratifs par exemple. De plus, à mesure que les pays en transition allaient s'intégrer dans les marchés mondiaux, il importait de veiller à ce que l'on comprenne clairement le type de mesures que les organisations statistiques pouvaient prendre d'elles-mêmes, selon les besoins des utilisateurs, pour améliorer l'utilisation et l'utilité des statistiques. La collaboration entre les premières et les seconds pouvait améliorer la qualité des systèmes nationaux de statistique.

Thème 1 : Comment obtenir des informations plus actuelles tout en préservant leur fiabilité et leur comparabilité sur le plan international

136. Le débat sur ce premier thème s'est appuyé sur trois communications sollicitées, présentées par la Banque centrale européenne, l'Office of Management and Budget des États-Unis et l'Office fédéral allemand de la statistique, et sur des documents d'appui présentés par Eurostat, la Fédération de Russie et la Corée.

137. La communication de la Banque centrale européenne (BCE) a été présentée par son auteur, M. W. Schill, qui s'est placé dans la perspective d'un grand utilisateur de statistiques économiques européennes et a mis en relief un certain nombre de questions essentielles concernant l'actualité, la fiabilité et la comparabilité au niveau international des statistiques européennes. Les besoins de la BCE en matière de données découlaient de son objectif principal qui consistait à maintenir la stabilité des prix dans la zone euro. À cet effet, elle avait besoin d'un ensemble de données monétaires, financières et économiques tout à fait comparables. La plupart des séries relatives à la zone euro résultaient de l'agrégation de données nationales et se trouvaient donc influencées par le degré d'harmonisation de même que par l'actualité et la fiabilité des données nationales. Si la BCE ne disposait pas de données actuelles et fiables pour les 11 pays de la zone euro, elle ne pouvait garantir que les décisions monétaires prises étaient correctes.

138. L'auteur a fait observer que la disponibilité et l'actualité des données présentaient l'une et l'autre des lacunes en Europe. Il fallait en priorité combler ces lacunes. Une comparaison de

l'actualité des données des pays de l'Union européenne et de celles des États-Unis avait fait apparaître que les données de la zone euro étaient publiées avec au moins un mois de retard par rapport à celles des États-Unis, même si certains pays européens ne prenaient pas autant de temps pour produire leurs données. Bien que conscient de la nécessité d'un compromis entre l'actualité et la fiabilité des données, l'auteur a estimé qu'il était possible d'améliorer l'une et l'autre dans la zone euro si les pays adoptaient de bonnes pratiques.

139. Katherine Wallman a présenté la communication sollicitée auprès des États-Unis et exposé les mécanismes utilisés dans ce pays pour que les principaux indicateurs économiques soient publiés en temps voulu. Elle a rappelé aux participants qu'il fallait, pour chaque série de données, faire des arbitrages entre la rapidité, le coût et la fiabilité pour déterminer la fréquence et les délais de production acceptables. Dans le système statistique des États-Unis, qui est décentralisé, un bureau (le Bureau de la politique statistique de l'Office of Management and Budget) était chargé de coordonner les activités et de faire respecter les normes et directives concernant les délais de publication des statistiques. Cette coordination reposait d'une part sur un cadre institutionnel très précis et détaillé qui déterminait les méthodes de production des indicateurs statistiques et fixait les délais de publication des informations, et d'autre part sur des instructions très claires concernant les ajustements et les révisions. Les directives publiées par l'Office of Management and Budget (OMB), qui s'inscrivaient dans le cadre institutionnel mis en place, fixaient le nombre maximum de jours ouvrables, après la fin de la période concernée, pour le calcul des données, ainsi que la date limite de leur publication. Elle prévoyait aussi l'obligation de publier à l'avance un calendrier des dates de publication portant sur au moins un trimestre calendaire. Les organismes concernés devaient également présenter à l'OMB tous les trois ans une évaluation de la qualité de chaque indicateur, qui devait porter sur la fiabilité de la série et la mesure dans laquelle l'organisme avait respecté le calendrier.

140. La troisième communication sollicitée, qui a été établie et présentée par Roland Gnos de l'Office fédéral allemand de la statistique, a fait valoir que l'actualité ne présentait pas le même intérêt pour les données structurelles et les données conjoncturelles. Par ailleurs, l'utilisation envisagée des données était un autre élément important à prendre en compte lorsqu'il s'agissait d'établir un compromis entre leur actualité et leur fiabilité. Ainsi, lorsque des statistiques étaient établies à intervalles éloignés, les données structurelles par exemple, l'actualité n'était probablement pas la priorité essentielle et il fallait alors privilégier l'exactitude. Par contre, lorsque les données servaient à indiquer une tendance plutôt qu'un ordre de grandeur exact, ce qui était souvent le cas, par exemple, de certaines données conjoncturelles utilisées par les médias et les pouvoirs publics, l'actualité revêtait clairement plus d'importance que la fiabilité.

141. L'auteur a également fait observer que les services officiels de statistique avaient peut-être accordé trop d'importance à l'exactitude et à la fiabilité, et laissé de ce fait le champ libre au marché privé pour les données à produire rapidement. C'était à son avis regrettable car, avec leur expérience, les organismes officiels de statistique auraient pu faire mieux. Il a également fait observer en conclusion qu'il n'était pas facile de modifier les opérations de production pour améliorer l'actualité et qu'il serait donc pratiquement impossible de le faire sans diminution de la fiabilité. Par ailleurs, il s'est demandé si la BCE avait véritablement besoin de toutes les données demandées avec la même urgence.

142. Yves Franchet (Eurostat), qui était l'animateur du débat sur ce thème, a présenté un certain nombre des grands enjeux évoqués dans les trois documents d'appui. Il a rappelé la situation particulière d'Eurostat, qui était à la fois un gros utilisateur influent de statistiques (du point de vue des producteurs nationaux) et un producteur de statistiques communautaires officielles, et en a brièvement exposé les objectifs poursuivis dans le passé lorsque celui-ci devait trouver un compromis entre la rapidité, l'exactitude et la comparabilité des statistiques communautaires officielles. La comparabilité allait, selon lui, s'améliorer automatiquement dans le cas du système statistique européen, sous l'effet de la convergence et des relations toujours plus étroites entre les services de statistique. Par contre, il faudrait à l'avenir accorder plus d'attention à la rapidité étant donné que le bon fonctionnement de l'Union monétaire européenne dépendait dans une large mesure de la rapidité de publication de l'information statistique. Il a exposé plusieurs options pour accroître cette rapidité dans le cadre communautaire : créer une autorité habilitée à faire respecter les normes dans l'ensemble de la Communauté; demander à Eurostat de calculer des agrégats communautaires qui ne correspondaient pas nécessairement à la somme des données fournies par les États membres; confier à un service national le soin d'établir des statistiques bien précises au nom d'autres services; ou encore, faire exécuter des enquêtes à l'échelon de l'Union européenne en utilisant des agrégats pour l'UEM calculés par Eurostat ou par la BCE. Il n'a pas précisé comment il serait possible d'organiser la collecte des données pour les enquêtes à l'échelon de l'Union européenne.

143. L'animateur s'est inspiré des documents présentés par la Fédération de Russie et la Corée pour exposer des cas concrets où les statisticiens avaient dû faire un choix entre la rapidité et la fiabilité de certaines séries de données économiques de base. L'expérience de la Fédération de Russie qui produisait chaque mois des estimations du PIB avait mis en relief la nécessité d'expliquer aux utilisateurs le caractère provisoire des estimations et la signification des révisions fréquentes et relativement importantes auxquelles n'étaient pas habitués les utilisateurs dans l'ex-Union soviétique. Dans le cas de la Corée, l'actualité s'était beaucoup améliorée avec le développement des enquêtes informatisées, le but étant de parvenir un jour ou l'autre à la réalisation d'"enquêtes sans support papier". L'exactitude avait été sauvegardée grâce à l'utilisation de logiciels très élaborés.

Débat :

144. Il est clair que les utilisateurs insistent bien souvent auprès des services de statistique pour obtenir des données plus actuelles sur un large éventail de questions. Les nouvelles initiatives lancées dans la région par la Banque centrale européenne et d'autres organismes ont toutes contribué à l'augmentation de la demande de statistiques disponibles en temps utile. En réponse à la question de savoir si la BCE avait véritablement besoin de toutes les données demandées, son représentant a fait valoir que beaucoup d'indicateurs économiques servaient à étudier les relations réciproques entre le secteur réel et le secteur monétaire de l'économie. La BCE effectuait le même type de travaux de recherche que la plupart des banques centrales européennes. C'était à cause de ces nouvelles initiatives que les services de la région Euro se voyaient demander d'augmenter les séries chronologiques disponibles, d'accélérer leur production d'indicateurs de base et de produire des données plus détaillées. Plusieurs services de statistique avaient constaté qu'ils ne pouvaient satisfaire ces demandes s'ils ne disposaient pas de ressources additionnelles et estimaient qu'il fallait faire prendre conscience aux pouvoirs publics des incidences budgétaires des nouvelles demandes de données.

145. L'intégration européenne et la mondialisation créent une demande de comparabilité à l'échelle internationale qui vient encore s'ajouter aux demandes de plus grande exactitude et de plus grande actualité des données. De plus, l'évolution rapide de l'économie complique encore la tâche des organismes de statistique appelés à produire des indicateurs appropriés en temps utile. Par exemple, aux États-Unis, la déréglementation et l'expansion des branches de services ont accru considérablement l'éventail de la collecte de données.

146. Les services de statistique peuvent-ils améliorer l'actualité des statistiques existantes sans en diminuer la qualité ou en réduire la production ? Il existe inévitablement une relation inverse entre la rapidité de production d'une part, le degré de ventilation et l'exactitude des données d'autre part. Il est important de bien le faire comprendre aux utilisateurs afin que la réputation des services de statistique en tant que producteur de données de bonne qualité n'en souffre pas. Cela dit, pour beaucoup d'utilisations, la fiabilité des données importe moins que l'évolution de la tendance. Les services officiels de statistique devraient également s'adapter à ces utilisations en produisant rapidement des données provisoires qui peuvent être révisées par la suite si besoin est. Ce n'est qu'en privilégiant de plus en plus l'actualité des données que l'on se rendra compte jusqu'où on peut aller en ce qui concerne leur exactitude. La plupart des participants ont estimé en conclusion qu'une modification des mécanismes institutionnels, tant au niveau national que supranational, associée à l'adoption de méthodes statistiques différentes et de nouvelles méthodes de collecte des données, permettrait d'améliorer l'actualité. Certes, il faudrait mettre en place des politiques d'ajustement clairement formulées et les expliquer aux utilisateurs. De bons services de statistique sont capables d'y parvenir et d'établir un compromis entre la qualité et l'actualité, puis de l'expliquer aux utilisateurs. S'ils refusent de faire cet effort, ceux-ci risquent de s'adresser alors au secteur privé.

147. Les services de statistique devraient-ils céder à la demande de production rapide de résultats au détriment de la fiabilité des données ? Même si la réputation des services de statistique officiels risque de pâtir d'une augmentation des marges d'erreur et d'une production de données un peu moins fiable, il est essentiel qu'ils répondent aux besoins de la politique économique. Il a été rappelé que l'"Economist" avait jadis déclaré que des ajustements relativement importants des données devaient être considérés comme un signe de vigueur et non de faiblesse. De l'avis général, il est absolument nécessaire que les principaux clients reçoivent les données dont ils ont besoin, faute de quoi ils s'adresseront ailleurs. Or, à la faveur d'un véritable dialogue avec les utilisateurs, il devrait être possible de définir avec eux les priorités et d'en obtenir le soutien pour amener les pouvoirs publics à débloquer les fonds nécessaires. Ce dialogue doit englober le secteur privé, qui est une source importante de données, car c'est grâce à lui que les services de statistique pourront réunir plus rapidement des données auprès de leurs sources. Concernant la nécessité de répondre aux besoins des branches de services, il a également été mentionné que les statisticiens devaient améliorer leurs capacités de satisfaire à la demande de séries chronologiques imprévues. L'établissement de nouvelles statistiques selon les méthodes traditionnelles prend beaucoup de temps et les services de statistique doivent chercher les moyens de les produire plus rapidement.

148. L'observation d'un utilisateur particulièrement important, pour qui "les statistiques ne sont pas tout dans la définition des politiques" a ramené le débat à de justes proportions. D'autres facteurs et d'autres informations ont également leur importance. Il n'en reste pas moins que si les statistiques font défaut ou sont insuffisantes, la définition des politiques est sur le long terme

inacceptable. Dans la zone de l'UEM, l'évolution actuelle des statistiques est considérée comme trop lente, et le risque de décisions politiques erronées pourrait devenir bien réel. Cela pourrait conduire à un ralentissement de la croissance économique ou à l'apparition d'une forte inflation. Il est donc indispensable et rentable d'investir dans la statistique.

149. La révolution des TIC a entraîné de profonds bouleversements dans les méthodes de collecte et de traitement des données, et l'application des nouvelles technologies diminue partout le temps de production. C'est également grâce aux progrès des TIC que les informations disponibles pour l'établissement des statistiques se sont multipliées, du fait en particulier de la digitalisation des registres administratifs. Plusieurs exemples ont été donnés d'une amélioration de la collecte électronique des données, du traitement de vastes bases de sondage, des méthodes de transfert et des techniques d'édition, qui a été attribuée aux progrès des matériels et logiciels informatiques.

150. En général, la production d'indicateurs à court terme classiques est plus rapide aux États-Unis et au Japon qu'en Europe. Est-il possible d'accélérer sensiblement les opérations de production dans les services européens ? Ces opérations sont largement déterminées par les facteurs de production, la technologie, le cadre juridique et la tradition, qui sont tous des paramètres difficiles à faire évoluer. Toutefois, l'expérience des États-Unis a démontré qu'il est possible d'améliorer l'actualité des données en modifiant le cadre institutionnel et les comportements qui lui sont associés ainsi qu'en formulant des directives concernant le calendrier et la procédure de publication. De plus, le choix du moment de publication d'un indicateur oblige les organismes à trouver un compromis entre l'exactitude des données et la rapidité de publication. En Amérique, il est recommandé aux organismes de ne pas retarder la publication de renseignements nécessaires pour évaluer la situation économique du moment en exigeant une exactitude par trop rigoureuse. C'est pourquoi les services devront peut-être, pour raccourcir les délais de production, changer non seulement de méthodes, mais aussi de comportements et de mentalités en ce qui concerne l'utilisation d'informations préliminaires.

Conclusions et recommandations :

151. L'animateur a tiré du débat les conclusions suivantes :

1. ***Il faut établir un compromis entre l'actualité et la fiabilité de même qu'entre l'actualité et le degré de ventilation.***
2. ***Les principaux utilisateurs doivent recevoir en temps voulu les données dont ils ont besoin pour prendre leurs grandes décisions, et il faut instaurer avec eux un véritable dialogue concernant les priorités et les ressources.***
3. ***Il est possible d'accélérer fortement la production de statistiques grâce à l'utilisation intensive des TIC.***
4. ***Dans la zone Euro, les délais de publication prescrits aux États-Unis servent de référence. Il faut s'efforcer dans un premier temps de s'en rapprocher puis de les égaler le cas échéant.***

152. L'animateur a ensuite recommandé que pour accélérer la publication des données, les services de statistique :

- Encouragent la diffusion de bonnes pratiques pour réunir les données en temps voulu en faisant appel aux TIC;
- Introduisent des notions et définitions comparables à l'échelle internationale dans les systèmes nationaux de collecte de données statistiques chaque fois que l'utilité s'en fait sentir;
- Donnent la priorité, dans la zone Euro, à la production dans les meilleurs délais des statistiques utilisées aux fins de la politique monétaire.

Thème 2 : Utilisation des sources administratives pour l'élaboration des statistiques et comparabilité sur le plan international

153. La communication sollicitée auprès de Statistics Danemark a été établie et présentée par Lars Thygesen qui a mis en relief les problèmes associés à l'utilisation des sources administratives. Bien que le système statistique danois repose sur les registres et vise dans une large mesure à améliorer l'utilisation des TIC, la production de statistiques n'en demeurerait pas moins une application secondaire des données administratives, et la diversité de ces données entraînait diverses difficultés. La validité et la pertinence des données administratives au regard des concepts statistiques faisaient souvent problème. M. Thygesen a fait observer qu'au niveau international, l'utilisation de sources administratives nationales pouvait créer des divergences sur le plan méthodologique. Une réorientation en direction des concepts convenus à l'échelle internationale pourrait toutefois contribuer à résoudre ces problèmes. La recherche devrait y contribuer plus activement. Il a affirmé enfin que le Danemark continuerait à donner la priorité à l'avenir à la traduction des concepts administratifs en concepts statistiques et à l'harmonisation des règles applicables au traitement des données dans les différents domaines de la statistique.

154. La communication sollicitée auprès de l'INSEE (France) a été établie et présentée par Paul Champsaur. En France, les statistiques étaient établies à partir d'enquêtes mais les sources administratives étaient également très utilisées, en particulier pour les statistiques d'entreprises et les statistiques sociales. Dans les enquêtes statistiques nationales, le taux de réponse lorsque l'on s'adressait à des sources administratives était excellent. M. Champsaur a fait observer que l'instauration en France de la synergie absolument nécessaire entre les concepts administratifs et les concepts statistiques demeurerait une tâche très contraignante et il était parfois coûteux d'obtenir des statistiques de bonne qualité à partir de données administratives. L'utilisation de sources administratives et de sources statistiques obligeait à prendre des précautions sur le plan méthodologique, à la fois aux niveaux national et international. Considérant l'intégration des statistiques européennes, l'utilisation de diverses sources administratives nationales pouvait créer des problèmes de comparabilité sur le plan international. Il serait donc souhaitable de créer un cadre européen harmonisé pour les concepts autres que statistiques.

155. Les documents d'appui soumis par le Canada, la Fédération de Russie, la Grèce et la Slovénie ont été présentés par l'animateur, M. Henk van Tuinen, de Statistics Netherlands, qui a mis en relief un certain nombre de points communs abordés à la fois dans les communications sollicitées et les documents d'appui. Dans sa présentation d'ensemble, il a établi des distinctions

entre des aspects relativement généraux, tels que les domaines étudiés, l'environnement juridique, la situation des TIC, l'établissement de liens entre les registres, la charge de travail que représentent pour les entreprises la fourniture de données et les dépenses encourues par les INS. Il a par ailleurs évoqué aussi de nombreux aspects plus techniques ou méthodologiques tels que la qualité des données figurant dans les registres, l'homogénéité dans le temps et la traduction (*ex ante* ou *ex post*) en concepts statistiques des concepts utilisés dans les administrations. Quant à l'impact des sources administratives sur les statistiques au niveau national, il a appelé particulièrement l'attention sur l'harmonisation des concepts statistiques et administratifs. S'agissant de la comparabilité internationale des statistiques, il a souligné la nécessité d'harmoniser les produits. En d'autres termes, il fallait harmoniser les concepts et définitions à utiliser dans les publications afin d'obtenir des chiffres comparables sur le plan international.

a) Considérations générales

156. Les exposés et le débat ont fait apparaître que les INS avaient tous tendance à faire davantage appel à des sources administratives pour produire des statistiques nationales. Les progrès des TIC ces dernières années ont permis d'utiliser de plus grandes quantités de données administratives à des fins statistiques, ce qui pourrait fortement réduire les dépenses encourues par les INS.

157. Au niveau national, on a pu observer que les sources administratives servaient pour des domaines statistiques analogues. Celles qui étaient le plus souvent utilisées à des fins statistiques étaient les registres des activités industrielles et commerciales, de la TVA et de l'impôt sur le revenu ainsi que ceux de la sécurité sociale et des administrations douanières. Toutefois, l'environnement juridique différait selon le pays. Les communications du Danemark et de la Slovénie faisaient état d'un système statistique fiable fondé sur les registres, tandis que celles de la Fédération de Russie et de la Grèce signalaient l'existence d'obstacles pour obtenir des informations administratives confidentielles.

158. Il a été relevé dans tous les exposés que les progrès des TIC et la nécessité de réduire la charge de travail que représentait la fourniture de données favorisaient le recours plus fréquent à des données administratives et mettaient en évidence que la production de statistiques était moins coûteuse si l'on faisait appel à ces sources au lieu de procéder à des enquêtes.

159. Par contre, les pays ont également déclaré que l'utilisation de sources administratives pour l'établissement de statistiques au niveau national présentait certaines difficultés concernant aussi bien la qualité et la comparabilité des données que les aspects juridiques, le caractère confidentiel des données, la possibilité de les obtenir et les ressources. Les communications du Danemark et de la France, parmi de nombreuses autres, préconisaient une harmonisation à l'échelle internationale des concepts statistiques en rapport avec les questions administratives pour accélérer l'amélioration de la comparabilité au niveau international.

b) Concepts statistiques et concepts administratifs

160. Des modifications apportées dans les procédures administratives pouvaient entraîner des contradictions dans les séries chronologiques, et les concepts des variables utilisées dans les sources administratives pouvaient changer en fonction des concepts statistiques. Il était très important que les statisticiens et les gestionnaires de programmes des administrations publiques

communiquent directement et collaborent les uns avec les autres pour harmoniser les concepts administratifs et statistiques. Les communications du Danemark, de la France et de la Slovénie montraient que cette coopération était déjà bien entrée dans les mœurs. Celle du Canada exposait un projet gouvernemental qui utilisait le système statistique comme base de répartition des recettes fiscales à verser aux provinces.

161. Pour faciliter l'harmonisation des sources administratives, la communication du Danemark proposait de les regrouper par type de registres, à savoir : les registres internes des entreprises (comptabilité), les registres tenus par des sociétés de gestion d'entreprises (pratiques comptables), les registres publics établis par les administrations locales et régionales, et les registres "quasi" publics créés par des administrations ou institutions exerçant certaines fonctions administratives particulières (par exemple la tenue de registres de la sécurité sociale). Par contre, celle de la France proposait, elle, de compléter le travail d'harmonisation par des enquêtes statistiques plus ciblées.

162. Certaines communications ont fait valoir que les administrations nationales qui géraient des programmes gouvernementaux devaient être considérées comme de gros utilisateurs de statistiques. Comme le soulignait celle du Canada, l'exploitation des statistiques officielles pour l'administration des programmes gouvernementaux offre des possibilités d'économies importantes tout en réduisant le fardeau qu'impose aux entreprises le respect de la conformité.

163. L'évolution du marché obligeait également les entreprises à améliorer la qualité de leurs systèmes d'information et à introduire plus de transparence dans leurs opérations et leurs obligations vis-à-vis du public. De ce fait, elles étaient de plus en plus disposées à coopérer avec les services de statistique.

164. Il a également été relevé que les registres administratifs et les enquêtes statistiques devaient être considérés les uns et les autres comme des sources potentielles de statistiques, et plusieurs systèmes mixtes de collecte des données ont été portés à la connaissance de la Conférence. Au cours du débat, dans l'un des exemples donnés, les trois systèmes distincts de collecte de données qui existaient autrefois (pour les opérations bancaires, les contrôles financiers et les statistiques) étaient aujourd'hui unifiés, et chaque institution utilisait les données dont elle avait besoin.

165. Le retraitement des sources administratives supposait également une étroite coopération pour l'harmonisation des concepts administratifs et statistiques. Ainsi que le signalait la communication de la France, ce retraitement pouvait nécessiter l'utilisation de méthodes et techniques relativement élaborées qui pourraient impliquer des essais compliqués de rapprochement des données et le traitement manuel d'anomalies.

c) Comparabilité des statistiques au niveau international

166. De l'avis général, l'utilisation de données administratives pour l'établissement de statistiques comparables au niveau international ne posait pas de problème technique particulier. Toutefois, des concepts différents de l'administration, qui correspondaient à des différences institutionnelles entre les pays, de même que la différence de couverture des enquêtes statistiques nationales fondées sur les sources administratives et les divergences de qualité des données administratives pouvaient tous constituer des obstacles importants.

167. Pour de nombreuses délégations, l'harmonisation sur le plan international des concepts non statistiques était un préalable important pour améliorer la comparabilité internationale des statistiques au niveau européen. Dans la communication de la France, il a été suggéré d'harmoniser, la notion de "ménages", les catégories professionnelles et les qualifications d'emploi dans le domaine des statistiques sociales. Dans celui des statistiques d'entreprises, il y était fait état de la possibilité d'harmoniser l'unité statistique et l'établissement. Dans le cadre européen, le degré d'harmonisation pourrait varier en fonction du caractère impératif et des objectifs des politiques de l'Union européenne, de la similitude des réalités nationales, du rapport coût-efficacité, etc.

168. La mondialisation créait un certain nombre de groupes d'affaires internationaux et, par là même, de nouveaux besoins en rapport avec la nécessité de pouvoir comparer les informations comptables fournies par les entreprises. Or l'adoption par ces groupes de règles comptables différentes pourrait entraîner des problèmes de comparabilité des statistiques sur le plan international. Il était nécessaire, lorsque l'on faisait appel aux registres administratifs et aux enquêtes statistiques, de tenir compte des différences entre les règles comptables, au niveau à la fois national et international.

169. De nombreux participants ont souligné qu'il fallait d'abord harmoniser les produits statistiques nationaux pour pouvoir ensuite améliorer la comparabilité des statistiques au niveau international lorsque l'on utilisait des sources administratives nationales. L'historique des comptabilités nationales montrait que l'harmonisation des produits statistiques pouvait donner de très bons résultats. L'harmonisation des produits et des concepts devait d'abord viser à standardiser les résultats finals des systèmes statistiques nationaux, le choix des sources et des méthodes d'estimation demeurant de la compétence des services nationaux de statistique.

d) Conclusions

170. Le débat a fait apparaître en conclusion que les cultures et les moyens d'utiliser les sources administratives à des fins statistiques variaient selon les pays. C'est pourquoi certains allaient développer plus que d'autres l'utilisation de ces sources. Il n'en restait pas moins que les INS allaient vraisemblablement continuer à en faire un large usage à des fins statistiques.

171. Il a été recommandé de se concentrer à l'avenir sur la définition de concepts harmonisés au niveau international et notamment sur la mise au point de systèmes efficaces d'assurance de la qualité et d'examen collégial. La priorité pourrait être donnée aux statistiques structurelles, domaine dans lequel des politiques ont déjà été élaborées pour l'utilisation des sources administratives.

172. Il a été recommandé d'organiser, dans le cadre du programme de travail de la Conférence, un échange de données d'expérience sur l'utilisation combinée des sources administratives et d'autres sources de données à des fins statistiques.

Thème 3 : Évolution de l'emploi des statistiques dans les pays en transition

173. Le débat sur ce thème s'est appuyé sur les communications sollicitées présentées par la Banque nationale de Hongrie (CES/2000/18) et le Comité d'État pour la statistique de la

Fédération de Russie (CES/2000/19) et sur les documents d'appui soumis par la Bulgarie, la Géorgie, la Pologne, la République de Corée, la République tchèque et le Royaume-Uni.

174. M. Ruud van Noort, qui présidait la séance, a présenté le thème auquel elle était consacrée et fait état des communications sollicitées et des documents d'appui, qui abordaient un certain nombre de questions importantes en rapport avec l'emploi des statistiques dans les pays en transition. Il a été rappelé que la plupart des pays de la CEE avaient l'habitude de travailler avec les utilisateurs de statistiques et que la Conférence des statisticiens européens servait de cadre à des échanges de données d'expérience entre ces pays. Les systèmes nationaux de statistique étaient au service des utilisateurs dont l'avis pesait donc très lourd dans l'évaluation de ces systèmes. Les utilisateurs nationaux devaient être encouragés à participer activement aux échanges de vues avec les responsables des systèmes nationaux de statistique.

175. La communication présentée par la Banque centrale de Hongrie portait sur les relations entre producteurs et utilisateurs de statistiques pendant la période de transition. Étant la plus grande utilisatrice et la deuxième plus grande productrice de statistiques économiques, la Banque centrale de Hongrie était bien placée pour exprimer une opinion sur les relations entre utilisateurs et producteurs. En tant qu'utilisatrice, elle avait apporté un certain nombre de changements dans la méthodologie utilisée ou dans la présentation des données réunies par l'Office central de statistique de Hongrie (OCS). Dans le même temps, elle avait modifié son propre système de statistiques afin de satisfaire aux nouvelles exigences des utilisateurs ou aux besoins de l'OCS.

176. Les organisations internationales contribuaient beaucoup à la définition de nouvelles normes statistiques dans les pays en transition. Toutefois, leur influence sur les décideurs était limitée. C'était aussi aux pays qu'il incombait de développer davantage les relations entre les producteurs de statistiques et les utilisateurs nationaux. L'expérience hongroise montrait que la création de "groupes d'utilisateurs", sous une forme ou sous une autre, n'avait pas beaucoup contribué à l'évolution du système statistique en raison du manque d'intérêt de la part des utilisateurs. En Hongrie, les analystes des marchés financiers, y compris les représentants de la presse financière, constituaient le groupe d'utilisateurs le plus prometteur. Toutefois ils devaient être formés aux nouvelles méthodes statistiques. Dans ce contexte, il importait, pour sensibiliser les utilisateurs, de leur communiquer les nouvelles normes statistiques après les avoir mises par écrit. Il a également été relevé que le monde universitaire paraissait moins intéressé à apporter une contribution à la mise en place d'un nouveau système statistique. La raison pourrait en être qu'il se trouvait lui aussi confronté au processus de transition.

177. La création d'un service interne d'analyse à la Banque centrale pourrait contribuer à améliorer les statistiques de la Banque et de surcroît apporter des informations en retour pour l'étude de certaines questions de méthodologie. Il existait dans les pays développés plusieurs modèles pour créer ce type de services, mais il fallait prendre en compte l'insuffisance des ressources financières et humaines dans le choix du modèle à appliquer dans un pays en transition.

178. La communication présentée par le Comité d'État pour la statistique (Goskomstat) de la Fédération de Russie a fait le point des aspects les plus importants de la réforme du système statistique russe. Avant la réforme, ce système avait principalement pour objectif de fournir aux organes de l'État autant de données que possible pour contrôler l'application du plan.

Les méthodes statistiques étaient liées aux méthodes utilisées pour l'établissement et la réalisation du plan. Aujourd'hui le Goskomstat fournissait des données à beaucoup d'utilisateurs différents

– pouvoirs publics, chefs d'entreprise, milieux scientifiques, médias et grand public. Il a également été souligné que la nouvelle demande de statistiques se traduisait par une amélioration de la qualité des données.

179. L'ouverture et la transparence des systèmes statistiques nationaux étaient des principes directeurs importants pendant la période de transition. L'égalité d'accès aux informations statistiques générales était devenue l'un des principes fondamentaux du Goskomstat en matière de diffusion des données statistiques. La diffusion de l'information statistique sur le réseau Internet était l'une des priorités de la collaboration avec les utilisateurs. Les réformes engagées en matière de statistique avaient fait une large place aux besoins d'information des utilisateurs tant locaux qu'étrangers. Il avait fallu, en peu de temps, accomplir un certain nombre de tâches essentielles, qu'il s'agisse de mettre en place un système de comptabilité nationale, de participer aux travaux sur les comparaisons internationales du PIB sur la base des parités de pouvoir d'achat, d'établir des statistiques, d'observer le marché du travail et les niveaux de vie et d'établir des statistiques du commerce extérieur.

180. Eurostat a souligné pour sa part que certains pays en transition se trouvaient confrontés à des problèmes très particuliers. D'une part les utilisateurs traditionnels leur demandaient encore d'agir comme à l'époque de l'économie planifiée. Il leur fallait gérer des bases de données à des fins administratives et fournir les informations traditionnelles aux services nationaux de planification tout en s'efforçant de créer un nouveau système statistique axé sur le marché. Il leur fallait de surcroît mettre en application les principes d'ouverture et de transparence. Il y avait manifestement là conflit d'intérêts. La situation se trouvait aggravée par les compressions, voire les réductions, budgétaires.

181. Il a été souligné que la formation des utilisateurs était, pour les statisticiens, une tâche essentielle. Faire en sorte que les agents des administrations publiques comprennent ce que la statistique représentait dans une économie de marché, ce que recouvraient les nouveaux indicateurs et l'utilisation qu'il fallait en faire exigeait d'immenses efforts. Dans la quasi-totalité des pays en transition, les services de statistique avaient devancé les autres institutions et adopté de nouvelles méthodes et de nouvelles normes. Il leur avait donc fallu accomplir un énorme travail supplémentaire et expliquer la façon d'utiliser les nouvelles méthodes et les nouveaux indicateurs.

182. Pour M. Willem de Vries, animateur pour cette séance, l'étiquette "pays en transition" était en train de perdre de son sens étant donné que le groupe de pays ainsi désignés était très hétérogène. On pourrait faire valoir que beaucoup d'autres services statistiques de pays développés étaient eux aussi en transition. M. Willem de Vries a brièvement présenté les documents d'appui préparés pour cette séance. Celui de la République tchèque décrivait très bien l'évolution dans le temps du système statistique tchèque. Celui de la Bulgarie traitait principalement des dernières innovations apportées au système statistique, par exemple l'adoption d'une nouvelle loi statistique, l'harmonisation de la réglementation nationale avec la législation européenne et l'établissement de métadonnées pour satisfaire à la Norme générale de diffusion des données (NGDD) du FMI. Celui de la Géorgie retraçait l'évolution du système

statistique depuis que le pays se transformait en une économie de marché. Il abordait également les questions de l'interprétation correcte des données statistiques et du rôle d'intermédiaire entre producteurs et utilisateurs de données statistiques joué par les médias.

183. Le document d'appui de l'Office national de la statistique (Royaume-Uni) affirmait que les utilisateurs ne constituaient pas un groupe homogène et que le service de statistique devait donc établir avec eux des relations différentes en fonction de leur situation et de leurs besoins. Il affirmait également que l'amélioration des relations avec les utilisateurs était peut-être l'enjeu le plus important pour la plupart des pays en transition.

184. Le document de la Pologne faisait un exposé complet et détaillé de toutes les questions et tous les problèmes auxquels l'Office central de statistique s'était trouvé confronté ces dix dernières années. L'un de ses sujets de préoccupation tenait au fait qu'il avait de plus en plus de mal à obtenir des données auprès des personnes interrogées. Autrefois, des règlements administratifs obligeaient à fournir des données, mais avec la transition les anciennes méthodes avaient perdu toute efficacité. Il avait donc dû changer du tout au tout sa façon de communiquer et remplacer le discours autoritaire par le dialogue.

185. Au cours du débat qui a suivi, la Conférence a été informée des principales priorités du Goskomstat russe pendant la période de transition : améliorer l'efficacité du système statistique national, perfectionner les méthodes, former le personnel et instaurer de meilleures relations avec les utilisateurs (diffusion et commercialisation des données). Le Goskomstat considérait que sa plus grande réussite était d'avoir amélioré les statistiques macroéconomiques. Toutefois, les problèmes des statistiques régionales n'étaient toujours pas résolus, ce qui tenait en partie à l'absence d'organisme pour s'en occuper. L'établissement de statistiques régionales allait devenir d'ici peu l'une de ses priorités. Une autre consisterait à réorganiser les services statistiques sur le plan technique et technologique au cours des cinq prochaines années.

186. Travailler avec les utilisateurs de statistiques était non seulement une priorité mais aussi un défi pour l'Office central de statistique de Géorgie. La Conférence a été informée des récentes modifications apportées à la loi sur les statistiques en Géorgie. Dans ce contexte, la question du caractère confidentiel de l'information statistique a été évoquée. Il a également été relevé que les systèmes statistiques devaient satisfaire aux exigences des utilisateurs concernant l'actualité et l'exactitude des données.

187. Plusieurs participants ont déclaré que la transformation des systèmes statistiques avait été une formidable entreprise. Il avait fallu la réaliser en peu de temps et avec des ressources financières limitées, et simultanément informer le personnel des nouvelles normes internationales et lui apprendre à les appliquer. L'obstacle de la langue a été mentionné comme l'une des causes du retard dans l'application des nouvelles normes. Dans ce contexte, les organisations internationales avaient apporté une contribution très importante en fournissant une aide financière et méthodologique. Dans la République tchèque, la transformation devrait arriver à son terme d'ici 2002.

188. Le représentant de l'Arménie a rappelé qu'en 1998 la Conférence avait débattu des mécanismes institutionnels des services de statistique et de la nécessité de préserver leur indépendance. Eurostat avait apporté à cet égard une grande assistance aux pays en transition.

Il avait préparé à leur intention, en 1999, un projet de loi statistique dont l'Arménie s'était inspirée pour élaborer sa propre législation qu'elle avait adoptée au début de 2000.

189. La Conférence a été informée de la transformation du système statistique polonais. Le principal problème tenait à la formation des statisticiens. L'établissement de relations avec les utilisateurs de données statistiques était un enjeu d'importance : environ 200 personnes étaient chargées de la diffusion des données auprès du public. Il serait utile à cet égard de pouvoir se référer à des lignes directrices sur le meilleur moyen de travailler avec les utilisateurs. Il importait également de ne pas laisser les utilisateurs décider de ce qu'il fallait faire. L'idée a été émise de préparer à l'avenir un recueil des meilleurs résultats obtenus dans le cadre des relations avec les utilisateurs. Il a été signalé dans ce contexte que le Royaume-Uni avait publié une brochure dans laquelle se trouvait expliquée la façon dont les groupes d'utilisateurs influent sur les activités du service national de statistique. Les participants ont été invités à se mettre en relation avec ce service pour se procurer des exemplaires de cette brochure.

190. La Conférence a estimé en conclusion que cette séance était importante et utile pour les pays en transition : beaucoup d'informations avaient été échangées et un certain nombre de recommandations formulées. Elle a également considéré que les pays dits en transition constituaient un groupe très hétérogène. Faisant suite aux propositions du Kirghizistan et de la Géorgie, il a été suggéré d'élaborer un ensemble d'indicateurs pour décrire les différentes étapes de la transition. Il a également été constaté que les pays en transition avaient une organisation, des traditions, une culture, etc. différentes. Il n'existait pas de recette pour établir des systèmes similaires de statistique, et il importait de tenir compte des impératifs et besoins nationaux. Les pays devaient mettre en place des systèmes de statistique qui correspondaient aux intérêts nationaux.

191. La Conférence a noté que l'Union européenne et d'autres organisations internationales devaient continuer d'apporter leur assistance pour que la transition soit menée à son terme. Plusieurs pays en transition ont déclaré que l'aide fournie par Eurostat et les États membres de l'Union européenne était essentielle. L'échange d'informations était également un élément important du soutien apporté à ces pays, et dans ce contexte, la Conférence a été informée que la Division de statistique de l'ONU était en train de mettre au point plusieurs sites Web – portant sur les normes méthodologiques et les bonnes pratiques en statistique (y compris les lois statistiques) – qui pourraient également se révéler utiles pour les pays en transition.

192. L'accent a été mis sur l'importance de la coopération régionale. Certains pays avaient des systèmes de statistique relativement plus développés et il serait utile qu'ils échangent des informations avec les autres pays de la même région. La Conférence a décidé que l'amélioration des relations avec divers utilisateurs figurait parmi ses priorités pour l'avenir, de même que la commercialisation et la diffusion des données. La formation et le recyclage du personnel demeuraient nécessaires. Il a également été souligné que les pays en transition devaient s'efforcer de se débarrasser de certaines survivances de l'ancien système, par exemple la production de données mensuelles et cumulées, et respecter le principe de confidentialité.

VIII. ÉLECTION DU BUREAU

Document : CES/2000/1

193. Conformément au règlement intérieur adopté par la Conférence à sa réunion plénière de 1993, l'élection a été organisée par M. Carlo Malaguerra (Suisse), qui était le plus ancien Président sortant de la Conférence présent à la réunion plénière.

194. La Conférence a noté qu'à l'automne 1999, deux des membres élus du Bureau, M. Adrian Abrahamse (Pays-Bas) et M. Edvard Outrata (République tchèque), avaient quitté leurs services de statistique. En conséquence, deux nouveaux membres du Bureau devaient être élus à la réunion plénière de 2000 pour les remplacer jusqu'à la fin de leur mandat de deux ans.

195. La Conférence a noté que le Bureau avait coopté, à sa réunion d'automne 1999, M. Donal Murphy (Irlande) et M. Tadeusz Toczyński (Pologne) comme membres du Bureau jusqu'à ce que des élections aient lieu à la réunion plénière de 2000. La Conférence a remercié M. Murphy et M. Toczyński d'avoir accepté cette nomination.

196. Pour le mandat de 2000/2001, sur la base d'une proposition présentée par M. Malaguerra, la Conférence a élu les vice-présidents du Bureau dont les noms suivent :

M. Tadeusz Toczyński (Pologne)

M. Len Cook (Royaume-Uni)

197. La Conférence a remercié M. Carlo Malaguerra de la tâche dont il s'était acquitté pour l'élection des deux nouveaux membres du Bureau.

IX. CONCLUSIONS

a) Évaluation informelle des résultats de la réunion plénière de 2000

198. Avant de prononcer la clôture officielle de la réunion plénière de 2000, le Président a exposé, à l'intention de la Conférence, son analyse des résultats de cette réunion. Il a rappelé les conclusions générales concernant la nouvelle structure de la présentation intégrée, utilisée cette année à titre expérimental pour l'Activité de programme 4 (voir plus haut chap. III, section f)). Il a considéré que l'ordre du jour comprenait trop de points et qu'il n'avait pas été prévu suffisamment de temps pour le débat, que le point de l'ordre du jour relatif à la présentation intégrée demandait à être simplifié, et qu'il faudrait à l'avenir prévoir un plus petit nombre de communications pour le séminaire et veiller à ce que celui-ci ne fasse pas autant double emploi avec les activités d'autres instances qui organisaient le même type de réunions à l'intention des chefs d'INS à peu près au même moment. Il s'est par ailleurs félicité de la participation beaucoup plus active des représentants des pays en transition à la réunion plénière de cette année. Il a proposé que le Bureau fasse le bilan de la réunion plénière de 2000 à l'une de ses prochaines réunions, en vue d'améliorer le contenu et la structure de la réunion plénière de l'année prochaine.

b) Hommage à Louis Kincannon

199. La Conférence a rendu hommage à Louis Kincannon, Directeur de la Direction des statistiques à l'OCDE, qui allait prendre sa retraite à la fin du mois de juin 2000. La Conférence l'a remercié du soutien qu'il avait apporté à la Conférence et au Bureau de la Conférence pendant qu'il était en fonction à l'OCDE.

c) Hommage à Statistics Netherlands et à l'OCDE

200. La Conférence a remercié Statistics Netherlands d'avoir organisé le séminaire tenu dans le cadre de la réunion plénière de cette année. Elle a également remercié l'OCDE d'avoir accueilli la réunion plénière à Paris.

X. ADOPTION DU RAPPORT

201. Le présent rapport a été adopté par la Conférence à sa séance de clôture, le 15 juin 2000.

ANNEXE I

PRÉSENTATION INTÉGRÉE DES PROGRAMMES DE TRAVAIL INTERNATIONAUX EN MATIÈRE DE STATISTIQUE DANS LA RÉGION DE LA CEE, 2000/2001 ET 2001/2002

Note

La présentation intégrée des programmes de travail dans le domaine statistique de la Commission économique pour l'Europe (CEE), des Communautés européennes (CE), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et d'autres organisations internationales travaillant dans la région de la CEE apparaît dans les documents CES/2000/26 et additifs 1 à 6, selon les indications données ci-après. La présentation intégrée figurant dans les documents en question, qui ensemble constituent l'annexe I du rapport de la réunion plénière, est trop volumineuse pour faire partie du présent rapport ou pour être reproduite sous la forme d'un document unique.

CES/2000/26 : Programmes de travail internationaux en matière de statistique dans la région de la CEE, 2000/2001 et 2001/2002 : Présentation intégrée – Introduction et aperçu général

CES/2000/26/Add.1 : Activité de programme 1 : Organisation et fonctionnement des services de statistique

CES/2000/26/Add.2 : Activité de programme 2 : Infrastructure technique et autres questions communes

CES/2000/26/Add.3 : Activité de programme 3 : Statistiques économiques

CES/2000/26/Add.4 : Activité de programme 4 : Statistiques sociales et démographiques

CES/2000/26/Add.5 : Activité de programme 5 : Statistiques de l'environnement

CES/2000/26/Add.6 : Activité de programme 6 : Diffusion et appui aux activités du secrétariat.

ANNEXE II

DATES PRÉVUES DES RÉUNIONS INSCRITES AU PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CONFÉRENCE, 2000/2001 ET 2001/2002

2000/2001

3.10	Séminaire CEE/Eurostat/FAO/OCDE sur les statistiques économiques de l'agriculture (anglais/français/russe) (Luxembourg)	5-7 juillet 2000
2.3	Réunion de travail sur les produits statistiques destinés à être distribués aux médias (anglais seulement) (Voorburg, Pays-Bas)	25-27 septembre 2000
3.1	Séance spéciale de la CEE sur la comptabilité nationale, à l'intention des pays en transition (Paris)	29 septembre 2000 (après-midi)
1.2	Réunion du Bureau de la Conférence (Oslo, Norvège)	2-3 octobre 2000
4.10	Réunion de travail CEE/INSTRAW sur les statistiques différenciées en fonction du sexe (anglais seulement) (Orvieto, Italie)	11-13 octobre 2000
2.2	Réunion de travail sur l'édition des données statistiques (anglais seulement) (Cardiff, Royaume-Uni)	18-20 octobre 2000
4.9	Réunion de travail (préparatoire) sur les statistiques de la santé (anglais seulement) (Ottawa)	23-25 octobre 2000
3.9	Consultation commune CEE/Eurostat/OCDE/ Office central autrichien de statistique sur le PCE 2000 (anglais seulement)	23-25 octobre 2000
2.3	Réunion de travail sur les métadonnées statistiques (Washington, D.C.) (préliminaire)	28-30 novembre 2000
2.1	Réunion sur la gestion de la technologie de l'information en statistique (anglais/français/russe)	14-16 février 2001
2.1	Réunion de travail commune sur la confidentialité des données statistiques (anglais seulement) (Skopje, ex-République yougoslave de Macédoine)	14-16 mars 2001

- | | | |
|------|--|--------------------------------|
| 4.1 | Réunion de travail CEE/Eurostat/CESAO sur les statistiques des migrations (anglais/arabe/français/russe) | 21-23 mai 2001 |
| 3.1 | Atelier CEE/CEI-STAT/OCDE sur la comptabilité nationale (anglais/russe seulement) (Moscou) | Deuxième quinzaine de mai 2001 |
| 3.10 | Conférence mondiale CEE/OCDE/FAO/Eurostat sur les statistiques agricoles (anglais seulement) (Rome) | 5-7 juin 2001 |

2001/2002

- | | | |
|------------|---|---|
| 1.2 | 49ème réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens (anglais/français/russe) | 11-13 juin 2001 |
| 3.14 | Séminaire CEE/Eurostat sur l'utilisation des registres des activités industrielles et commerciales par les services nationaux de statistique (anglais/français/russe) | 27-29 juin 2001 |
| 4.6 | Réunion de travail CEE/Eurostat/UNESCO sur les statistiques culturelles (anglais seulement) | 24-26 septembre 2001 |
| 2.3 | Réunion de travail sur les produits statistiques destinés à être distribués aux médias (anglais seulement) | septembre 2001 |
| 2.6 | Réunion de travail sur des questions méthodologiques touchant à la fois la statistique et la géographie (anglais seulement) (Tallin, Estonie) | septembre 2001 |
| 4.2a | Réunion préparatoire sur les recensements de la population et des habitations (anglais seulement) | octobre 2001 |
| 3.10 | Réunion CEE/Eurostat/FAO/OCDE sur les statistiques alimentaires et agricoles en Europe (anglais/français/russe) | 17-19 octobre 2001 |
| 2.3 | Réunion de travail sur les métadonnées statistiques (anglais seulement) | octobre 2001 |
| 3.9 | Réunion CEE/OIT sur les indices des prix à la consommation (anglais/français/russe) | 31 octobre (après-midi)-
2 novembre 2001 |

4.9	Réunion CEE/OMS sur les statistiques de la santé (anglais/français/russe)	15-17 avril 2002
4.11c	Réunion de travail CEE/Eurostat sur les registres et fichiers administratifs utilisés pour l'établissement des statistiques sociales et démographiques (anglais seulement)	avril 2002
2.1	ISIS 2002 (anglais/français/russe)	mai 2002
4.4	Séminaire CEE/Eurostat/OIT sur la mesure de la qualité de l'emploi (anglais/français/russe)	Premier semestre de 2002
3.1	Réunion CEE/Eurostat/OCDE sur la comptabilité nationale (anglais/français/russe)	Premier semestre de 2002
1.2	50ème réunion plénière de la Conférence des statisticiens européens (anglais/français/russe)	10-12 juin 2002
